

## EDITO

Ainsi donc un prix Nobel a été décerné à deux astrophysiciens suisses, Michel Mayor et Didier Queloz. Bravo.

Combien sont-ils les médias ayant annoncé cet événement ? Une foultitude, et Versoix Région, à son tour, se joint aux louanges médiatiques terrestres et félicite ces deux lauréats.

Que n'a-t-on pas lu : ils sont romands, vive la Romandie nobélisée. Ils sont vaudois. Vive cette région source de lauréats, etc.

Précisons quelques faits.

Le plus jeune, Didier Queloz, bien que jurassien d'origine fut élève au collège à Genève et il a travaillé à l'observatoire de Sauverny, chez nous, à Versoix.

Michel Mayor a, lui aussi, travaillé de nombreuses années à l'observatoire de Sauverny où il a toujours son bureau. Il a contribué ainsi, par le paiement de ses impôts, au développement de notre commune, il est donc aussi un peu de chez nous.

Mais de ça, personne n'en dit mot.

Ne sont-ils pas en quelque sorte des gens qui gravitent autour de notre commune, comme les exo-planètes qu'ils ont découvertes autour d'autres étoiles ?

Alors Versoix-Région rétablit la vérité : ces deux nobélisés sont des stars de chez nous et que nul n'essaie d'éclipser ce fait !

*Michel Jaeggli*

## PUBLICITE

## PUBLICITE



### ETUDE D'AVOCATS A VERSOIX PICOT & ASSOCIÉS

L'Etude Picot & Associés – seule Etude d'avocats implantée dans la région – vous accueille dans ses locaux sis à Versoix, au 100 route de Suisse, pour vous assister dans divers domaines du droit.

Bénéficiant d'une longue et solide expérience, l'Etude représente, en particulier, la clientèle suisse et internationale devant les autorités judiciaires (pénales, civiles et administratives).



Droit du travail - Droit pénal - Droit du bail  
Droit du divorce  
Droit des assurances sociales et privées  
Droit des étrangers - Droit de la circulation routière  
Droit des contrats - Droit commercial

En plus des services adressés aux personnes privées, les avocats de l'Etude conseillent également les entreprises (artisans, PME et multinationales) pour tous les volets inhérents à leur activité commerciale.

100, route de Suisse - 1290 Versoix - Tél. +41 22 318 56 56 - Fax. +41 22 318 56 50 - [www.picot-avocats.ch](http://www.picot-avocats.ch)

Associated with Zhongtong Cecheng Law Office, Beijing, China



## ESPACE SANTÉ

S'ENTRAÎNER ET SE SOIGNER, POUR MIEUX VIVRE!

- FITNESS SANTÉ
- PHYSIOTHÉRAPIE
- OSTÉOPATHIE
- GYMNASTIQUE DU DOS
- PILATES
- DRAINAGE LYMPHATIQUE / MASSAGE
- PODOLOGIE / PÉDICURIE
- RÉFLEXOLOGIE
- FASCIATHÉRAPIE
- GYROTONIC® / GYROKINESIS®
- HYGIÈNE DENTAIRE
- SOINS ESTHÉTIQUES
- RESTAURANT « LE COUP DE CŒUR »

Lundi au Vendredi: 7h-21h  
Samedi: 9h-14h  
Dimanche: 9h-14h

Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue  
022 959 70 70  
[espace-sante-bellevue.ch](http://espace-sante-bellevue.ch)

## OMBRALIS

STORES & VITRIERIE

Dépannage  
Installation  
Motorisation

022 755 12 55

[www.ombralis.ch](http://www.ombralis.ch)

Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

## ESPACE SANTÉ

S'ENTRAÎNER ET SE SOIGNER, POUR MIEUX VIVRE!

COFFRET DÉCOUVERTE : CHF 249.-

BILAN PHYSIQUE  
TEST CARDIO-VASCULAIRE  
2 SÉANCES DE PERSONAL TRAINING DE 30 MIN.  
2 MASSAGES DE 30 MIN. PAR UN PHYSIOTHÉRAPEUTE

CETTE SOMME EST DÉDUCTIBLE À LA CONCLUSION  
D'UN ABBONNEMENT DE 6 OU 12 MOIS

Lundi au Vendredi: 7h-21h  
Samedi: 9h-14h  
Dimanche: 9h-14h

Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue  
022 959 70 70  
[www.esbellevue.ch](http://www.esbellevue.ch)

# 2 Le carnet des adresses utiles

**3S TECHNIC IP**

**3S TECHNIC**

PARTICULIERS | ENTREPRISES  
EQUIPEMENTS & SERVICES

TELEPHONIE IP | ALARMES IP  
RESEAU | VIDEO SURVEILLANCE

VOTRE PARTENAIRE LOCAL  
SWISSCOM & CERTAS

WWW.3S-TECHNIC.CH  
022 950 4000

**Abo.mensuel paroisse**

Vous le savez peut-être déjà, de nombreux événements se déroulent tout au long de l'année au sein de votre paroisse. Cela vous intéresse ? N'attendez plus et abonnez-vous au bulletin mensuel "Paroisses Vivantes" UP Jura.

Abonnement annuel : CHF 40.-  
Abonnement soutien : CHF 50.-

CCP Versoix 14-551752-9  
CCP Bellevue 12-13096-1  
CCP Collex 12-7286-1  
CCP Pregny 12-7286-1

Secrétariat du secteur à Versoix ouvert tous les matins de 8h00 à 11h30 Tél. 022 755 12 44  
E-mail : versoix@cath.ge.ch  
Site internet http://www.cath-ge.ch/jura

**Accounting&Consultancy**

Déclarations d'impôts à partir de 70 CHF  
Comptabilités entreprises à partir de 250 CHF

**ATANERA**  
Accounting & Consultancy  
GENEVA

Tél. 078 812 14 73  
Av. de Choiseul 21 - 1290 Versoix  
n.hottelier@bluewin.ch

**ADX Nettoyage**

**ADX Clean Sàrl**  
Entreprise de nettoyage

- Entretien des bureaux et des locaux
- Conciergerie
- Nettoyage de fin de chantier
- Nettoyage avant états des lieux des appartements et villas
- Nettoyage des façades en verre, vitres et vitrines
- Nettoyage et désinfection des moquettes

**A Versoix 022 755 50 78**  
ou 079 417 38 62

**Apparence coiffure**

**Apparence Coiffure**  
Maîtrise fédérale

**Coiffure 022 755 48 41**

23, Av. Adrien-Lachenal - Versoix  
www.apparencecoiffure.ch

**Atelier poterie**

**Atelier Saint-Loup**

Cours et stages de poterie pour les enfants et les adultes.  
Enfants : cours les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h, stages durant les vacances scolaires et fête d'anniversaire.  
Pour les adultes, jours à définir.  
Joëlle Brunisholz, 77 rte de Saint-Loup  
Tél: 079 6608710 / 022 7552201  
ateliersaintloup.ch

**Atelier poterie**

Un lieu privilégié pour découvrir les arts de la terre...

**ATELIER du Pommier**

Cours de céramique pour adultes et enfants en matinée, après-midi ou soirée

46, chemin Edouard Sarasin, 1218 Le Grand-Saconnex  
Tél. 078 798 70 48 - www.pommier.ch

**Avocats**

Permanence d'Avocats de Versoix  
Consultations dans tous domaines juridiques

Sans rendez-vous, les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h  
CHF 45.- la consultation

5, ch. Versoix-la-ville-1290 Versoix  
022 779 25 86

**Avocats**

ETUDE D'AVOCATS A VERSOIX  
**PICOT & ASSOCIES**

Droit du travail - Droit pénal - Droit du bail  
Droit du divorce  
Droit des assurances sociales et privées  
Droit des étrangers - Droit de la circulation routière

100, rte de Suisse à Versoix  
022 318 56 56 - www.picot-avocats.ch  
Droit des contrats - Droit commercial

**Bijouterie-Joallerie**

**Alain Beyeler Arts Créations**  
Création, transformation et réparation

1290 Versoix  
**Sur rendez-vous**  
022 755 00 47 ou 079 778 57 27  
www.alainbeyeler.ch

**Boutique online**

**Isandra.ch**

Sur rdv, possibilité de visiter le nouveau dépôt à Versoix.

Grand-Montfleury 54, 1290 Versoix  
Tel : +41 76.347.71.17  
E-Mail : Info@isandra.ch

**isandra**  
L'élégance féminine

**Brocante**

**M. Moulay**

**DEBARRAS**

Villas - Appartements  
Chalets - Garages - Caves

**079 391 04 12**

**Cabinet hygiéniste dentaire**

**ESPACE SANTÉ**

Nathalie Lutzelschwab  
Hygiéniste dentaire diplômée ES

10 ans d'expérience à Versoix et 18 ans à Bernes en pratique privée

Reçoit sur rendez-vous  
**Tél. 022 959 70 70**  
n.lutzelschwab@espace-sante-bellevue.ch

Parking gratuit - Accès mobilité réduite

Ch. des Limites 1A - 1293 Bellevue  
www.espace-sante-bellevue.ch

**Centre médical et dentaire**

**Pure Clinic**  
INSTITUTIONS DE SANTÉ

Votre pool de compétences en médecine humaine & médecine dentaire à Versoix

Urgences 6j/7  
**0800 800 750**

Grand-Montfleury 54 - 1290 Versoix  
www.pureclinic.ch

**Danse**

**dance**  
école de danse & galerie

Ballet classique  
Initiation des 3 ans

Directeurs artistiques:  
Phina Ducach | 19, route de Suisse | 1290 Versoix / Genève  
Tél : 022 779 44 34 | info@dance-art7.com

www.danceart7.com

**Dépôt-Vente: Elle et Lui**

**LA DEGRIF**

**RETOUCHES COUTURE**

2, rampe de la Gare - Versoix  
**079 329 99 39**

**Ecole de Musique**

Clarinette, flûte à bec  
flûte traversière, guitare, piano  
saxophone, violon, violoncelle  
formation et initiation musicale  
éveil musical (cours parent-enfant)

Route de Sauvigny 2, 1290 Versoix  
022 329 67 22  
administration@conservatoirepopulaire.ch  
**CONSERVAIREPOPULAIRE.CH**

**Ecole de Musique**

ASSOCIATION  
**Croquis Notes**  
ECOLE DE MUSIQUE

Piano, harpe, flûte à bec, violon,  
violoncelle, guitare, percussions  
chant et initiation musicale

Rue des Moulins 23 - 1290 Versoix  
www.ecole-musique-croquisnotes.ch  
Tél. 022 779 31 41 / 079 706 78 33

**Ecole de Musique**

**MMV**  
mmv@mmv.ch  
076/365 28 13

trompette, trombone, cor, baryton  
saxophone, clarinette, percussion,  
basson, haut-bois, flûte traversière

pré-solfège dès 6 ans  
solfège dès 7 ans

**Electricité**

**VERSELEC S.A.**

Electricité & Téléphone

47, route de Suisse  
1290 Versoix

Tél: 022 755 13 96  
Fax: 022 755 17 88  
E-mail: verselec@bluewin.ch

**Enseignement**

FORMATRICE ENSEIGNANTE  
COACH EN PNL  
ACCOMPAGNEMENT  
POUR ENFANTS ET ADULTES

**SUR RDV : 0793815854**

**Fiduciaire**

Créer ou développer votre entreprise, fiscalité, domiciliation, déclaration fiscale, faites appel à des professionnels. Depuis plus de 30 ans à Versoix. Entretien conseils offert.

**SIFIS** www.sofidad.com  
022 755 62 22

**Fleuriste**

**GATILA Fleurs**

compositions florales  
décorations végétales  
abonnements / événements  
cours d'art floral

www.gatila-fleurs.ch  
Rampe de la gare 3  
022 547 40 42

**Gallagiu**

**GALLAGIU.CH**

14<sup>È</sup> FETE DE LA BIÈRE  
VERSOIX  
SEPTEMBRE

**Gymnastique**

**FSGV** FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE  
SECTION DE VERSOIX

filles, garçons dès 3 ans  
adolescents et adultes:  
Gymnastique, athlétisme, volley-ball

www.fsg-versoix.ch  
Tél: 079/821 72 59

**Gym Parents-Enfants**

Vous désirez:  
Rencontrer d'autres parents et enfants dans une ambiance conviviale  
Profiter de participer aux diverses manifestations de l'AGG  
Notre programme est varié (nous essayons de donner des leçons à l'extérieur, parcours Vita, piste finlandaise, ...)

**GYM PARENTS-ENFANTS (2 ½ à 4 ans)**  
Mardi 17h30 - 18h30

Comment s'inscrire ou avoir des renseignements :  
Christiane Forel : 079 336 31 14  
christiane.forel@agg.ch

**Imprimerie**

**Imprimerie de Versoix SA**

**idv**

022 755 26 65  
www.iversoix.ch  
info@iversoix.ch

**Infirmière indépendante**

Entreprise privée de soins infirmiers à domicile  
**Cynthia MARTELLY**  
secteur Versoix et périmètres

076 514 57 75  
cynthia.martelly@gmail.com

**Labo dentaire**

**LABORATOIRE DENTAIRE**  
A. Righettini

7, place Charles-David  
Versoix  
Tél. 079/203.68.58

**Paysagiste-Jardinier**

**JARDIN EXPRESS**  
JARDINIER-PAYSAGISTE

H. FATON

Rte de St-Cergue 9  
1295 Mies  
078 895 67 87  
022 950 02 04  
www.jardinexpress.ch  
jardinexpress@hotmail.ch

Entretien-Plantations  
Taille-Élagage / Abatage  
Nettoyage Piscine  
Dallage-Cloture  
Gazon

Avec un prix tout en souplesse: 45 CHF de l'heure

**Pédicure-podologue**

**Vania CLERC**  
pédicure-podologue

Soins de pédicure sur rd-vs  
Se rend à domicile  
Soins adaptés aux personnes diabétiques

72 ch. Ami-Argand / 1290 Versoix

**079 449 56 04**  
**022 755 51 92**  
www.clerc-podologues.ch

**Pharmacie**

Vos Pharmacies à Versoix

Montfleury 022 755 55 49  
Versoix 022 755 10 00  
Ouvert le dimanche de 9h30 à 12h30  
Colombières 022 755 12 87

Livraisons à domicile rapides et gratuites  
www.versoix-pharmacies.ch

**Rénovation**

APPARTEMENTS-VILLAS  
CUISINES-BAINS  
CHAUFFAGE-SANITAIRE  
ENERGIES RENOUVELABLES  
POMPE A CHALEUR

AGROTHERM S.A. 44 ROUTE DE SUISSE 1290 VERSOIX 022 950 02 02  
EXPO CUISINE ITALIENNE D'EXCEPTION à Versoix 022 950 04 04  
Nous achetons immeubles, Terrains, Villas, Appartements

**Retouches**

**RETOUCHES COUTURE**

A Versoix  
3, Place Charles-David

**Atelier Henia Janin**

Tél: 079 368 81 52

**Sanitaire/Ferblanterie**

**ERIC PORTIER SA**

Installations sanitaires  
Ferblanterie - Charpente  
Toiture - Entretien de toiture - Dépannage

1290 Versoix / 022 788 09 90  
eric-portier@eric-portier.ch

**Santé Globale**

VENTOUSES  
MASSAGE LOMI LOMI  
MASSAGE PROFOND DE LA TÊTE  
MASSAGE CIRCULATOIRE DES JAMBES

REFLEXOLOGIE - REIKI  
FLEURS DE BACH - NUTRITION  
COURS DO-IN MENSUEL le vendredi

**Mariette Streit / 079 579 54 58**

**Stores, Vitrierie**

**OMBRALIS**  
STORES & VITRIERIE

Dépannage - installation - motorisation

**022 755 12 55**  
www.ombralis.ch  
Route de l'Etraz, 126 - 1290 Versoix

**Stores, Vitrierie**

**Vitrierie de Versoix**

Votre partenaire depuis 25ans

VITRIERIE - STORES  
MOTORISATION  
DECORATION D'INTERIEUR  
RIDEAUX - VOILETS  
MOUSTIQUAIRES - VELUX

Rte de Suisse 36 - 1290 Versoix  
022 755 32 88

**Taxi**

**Versoix TAXI Services**

079/22 44 55 4

**Too Blu**

**WWW.ACHATDOR.CH**

**N°1 DE L'ACHAT CASH**  
Nous achetons cash au cours du jour !

Tout or et argent pour la fonte.  
Tous bijoux or et argent.  
Toutes montres de marque.  
Tous diamants montés et non montés.  
Tous couverts et vaisselle en argent.  
Toutes médailles et monnaies or ou argent.

Rte de Lausanne 337 - BELLEVUE

# La Cour des comptes, satisfaite de l'administration RH de Versoix



**Edition :**  
Versoix Région  
Case postale 515 / 1290 Versoix  
E-mail: info@versoix-region.ch  
CCP : 12-16757-3  
IBAN: CH73 0900 0000 1201 6757 3

**Tirage :** 12500 exemplaires (distribués à tous les ménages des communes de Bellevue, Céligny, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Genthod, Mies, Chavannes des Bois et Versoix).



**Impression :**  
PCL Presses Centrales SA  
Site : www.versoix-region.ch  
Pour télécharger votre journal deux jours avant sa distribution.

**Rédacteur responsable :**  
Michel JAEGGLE  
Tél : 022 755 26 17  
info@versoix-region.ch

**Mise en page :**  
Nathalie TAMONE  
**Pour la Une :**  
Notre dessinateur Berset  
**Publicité :**  
Nathalie TAMONE  
Tél. : 022 779 06 14  
pub@versoix-region.ch

**Réponse au concours 292**



Bravo à tous nos lecteurs et lectrices qui ont répondu à notre concours.

Il s'agissait de reconnaître Françoise-Claire Marie Wicht, bibliothécaire à la retraite

Et c'est **Mme Eliane Bertinotti de Versoix** que le sort a désigné comme gagnante de notre jeu.

Elle recevra les 50 frs de notre concours, avec les félicitations de toute l'équipe du Versoix-Région.



**En parcourant le Compte Rendu Administratif (CRA) de l'année 2018 publié en juin de cette année par les services de l'administration de la commune, nous avons remarqué que le suivi effectué par la Cour des comptes du canton de Genève s'est terminé l'an dernier.**

Versoix Région vous propose de comprendre pourquoi cette Cour demandait des comptes à l'administration communale, et ce qu'en dit aujourd'hui le Conseil administratif de Versoix.

**Les raisons du suivi**

À l'origine, la Cour avait été saisie début 2015 par plusieurs citoyens pour se pencher sur la gestion communale en matière de ressources humaines (RH). Le rapport issu de cette saisie, publié en mai 2015, prenait acte d'un « sentiment de malaise important et une situation de souffrance du personnel, liés à un climat de travail compliqué et des relations très tendues entre les cadres de la commune ».

Au rang des éléments de contexte donnés par le rapport, ce dernier évoquait notamment « des atteintes à la capacité professionnelle des collaborateurs (baisse de motivation, envie de démissionner, baisse de performance) ou des atteintes à la santé (stress, insomnies, angoisses, maux de dos, etc.) ayant occasionné des absences maladie ».

Dans ce document de 46 pages, la Cour avait émis 9 recommandations, dont le recrutement d'un cadre supérieur expérimenté pour gérer les RH, le développement d'une « véritable culture d'entreprise et d'un esprit d'équipe », et la résolution des « situations conflictuelles » de l'époque.

Les responsabilités de l'application de ces recommandations étaient distribuées entre le Conseil administratif (dont la composition de l'époque a rapidement changé pour le CA que nous connaissons aujourd'hui, élections de printemps 2015 oblige), le Secrétaire Général (qui était et est toujours M. Frank Lavanchy) et le Maire.

**Ce qu'a dit la Cour en 2018**

Trois ans plus tard, la Cour des comptes « a réalisé de nombreux entretiens dans le courant de l'été, pour vérifier que les recommandations formulées étaient bien suivies d'effets. Au terme de ses travaux, la Cour des comptes a constaté, dans son rapport d'activité, que l'ensemble des recommandations est mis en œuvre ».

Les bonnes notes ne s'arrêtent pas là : la Cour a aussi constaté que « de nombreux changements organisationnels sont opérés au sein de la Ville de Versoix depuis l'entrée en fonction du Directeur de l'Administration et des

Ressources Humaines [NDLR: M. Christian Séchaud], (...) que les taux d'absentéisme et de rotation du personnel sont stables et correspondent à des situations gérées, (...) qu'un nombre important de changements et d'améliorations ont été apportés en matière de gestion et de processus au cours des trois dernières années (...) qu'une phase d'appropriation va désormais être nécessaire ».

Enfin, « La Cour des comptes conclut avec la recommandation au Conseil administratif d'être un véritable garant de la conduite du changement et d'un climat de confiance approprié ». Les 9 recommandations sont qualifiées de « réalisées ».

**L'évolution de la position du Conseil municipal**

La gestion des ressources humaines avait secoué le microcosme politique versoisien en début de législature. Fin 2016, le PDC avait demandé un organigramme à jour, incluant les chiffres de l'absentéisme. En l'absence de ce document, le parti de centre-droit s'était abstenu de voter le budget communal... pourtant établi par la majorité dont il fait partie !

Aujourd'hui, le sujet RH n'est plus évoqué, et ne semble plus être une préoccupation active des élus. Du moins en public, lors des séances mensuelles du Conseil municipal. Quant au taux d'absentéisme, il fait désormais partie intégrante du CRA 2018. Une page et demie y sont dédiées.

Le secret des échanges tenus lors des commissions reste bien évidemment entier, et nul ne saurait supputer ce qu'il s'y dit sans devoir faire l'usage d'une saine dose de conditionnel.

**Ce qu'en pense le Conseil administratif aujourd'hui**

Afin d'obtenir sa vision de cette fin de procédure, nous avons contacté le Conseil administratif de Versoix avec deux questions.

D'une, de détailler les mesures entreprises pour que le CA et les RH soient « garant de la conduite du changement et d'un climat de confiance approprié », pour reprendre les mots de la Cour.

Et de deux, d'apporter, s'il le souhaite, un commentaire sur ce dossier de la gestion des ressources humaines à Versoix.

Voici la réponse intégrale du Conseil administratif, telle qu'elle nous a été transmise au début du mois d'octobre :

« Le Conseil administratif garde la haute main sur la gestion des ressources humaines de la Ville de Versoix et valide l'ensemble des mesures prises pour assurer la motivation et la mobilisation des collaborateurs ainsi que pour développer leurs compétences.

Dans ce contexte, le changement passe par de nombreuses modernisations : un système d'enregistrement des temps de travail, sous la responsabilité des chefs de service, permet une meilleure prise en compte des temps réellement travaillés par les collaborateurs.

La description précise des processus et des procédures de travail se poursuit, de façon à permettre à chaque collaborateur de savoir exactement les actions qui sont attendues de lui et pour préciser les fonctionnements interservices.

Dans le domaine des relations interpersonnelles, des formations visant à améliorer l'harmonie au travail sont organisées, tant à l'échelon des cadres que des collaborateurs de terrain. Certaines équipes bénéficient d'appui renforcés, notamment en matière de gestion des conflits.

Enfin, des entretiens visant à développer le potentiel des collaborateurs sont mis en place annuellement : ils permettent à la fois de féliciter et remercier les collaborateurs dépassant les attentes et de prendre les mesures nécessaires lorsque les performances ou attitudes ne sont pas en adéquation.

Comme dans chaque entreprise ou institution, quelques situations plus difficiles sont rencontrées. Le Conseil administratif, sur proposition de la direction des RH, valide les mesures d'accompagnement prises. Il reçoit un retour d'informations lors de ces situations évolutives. L'objectif poursuivi par le CA est de permettre aux collaborateurs en difficulté de reprendre le travail dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, le service des Ressources humaines développe ses prestations dans le domaine de l'appui aux personnes, au travers de contacts quotidiens avec les collaborateurs et par le biais d'un appui aux chefs de service lorsque ces derniers sont confrontés à des problématiques relatives aux collaborateurs. Ces prestations sont très appréciées de la part des collaborateurs et des chefs de service.

En 2019, les développements, débutés en 2016 et consolidés depuis, se poursuivent, et le Conseil administratif est très satisfait des évolutions constatées. »

Texte et photo : Yann Rieder

**Vous avez payé votre cotisation !**

**MERCI**

Mais peut-être avez-vous oublié le numéro de notre compte postal!

Alors voici le code : CCP 12-16757-3



**PUBLICITE**

**ATELIER OSN ORAZIO SPURI NISI**

Une architecture respectant le bien-être de l'habitant et de l'environnement.

21, avenue Choiseul - 1290 Versoix  
Téléphone : +41 22 779.29.88 - Portable : +41 79 206.70.31  
E-mail : orazio@spuri-nisi.com - Site internet: www.spuri-nisi-architecte.ch

**CP INTEGRAL SA**

170 Route de l'Etraz 1290 Versoix - Tél 022/774 11 74

Entreprise générale de la construction  
Vente de carport, abris de jardin, barbecue, four à pizza, décoration de jardin ...

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

Exposition permanente  
Du lundi au vendredi  
8h30 - 12h 13h - 17h

**PUBLICITE**

**Les numéros d'urgence et les numéros utiles**

**Mairie**  
18 route de Suisse  
022 775 66 00

Centre d'action sociale 022 420 48 00  
Bibliothèque 022 775 66 80  
Ludothèque 079 509 29 73  
RADO 022 755 47 11  
Repas à domicile 022 420 23 00  
Transports YERLY 079 224 45 54  
Chauffeurs bénévoles 022 755 34 64

**Crèches et garderies**

- Fleurimage 022 775 13 00
- Vers à Soie 022 775 13 00
- Les Moufflets 022 775 13 00
- Superounou 022 775 13 00
- Montfleury 022 755 48 67

**Pharmacie de garde dimanche et jours fériés**

Pharmacie de Versoix, 1 ch Ancien Péage de 9h30 à 12h30 (entrée sur la terrasse coté Genève)

**Intoxication 145**

**Feu 118**

**Police 117**

**Ambulance Urgence 144**

Genève-médecins 022 754 54 54  
SOS médecins 022 748 49 50  
Médecins-Urgence 022 321 21 21

**Groupe Médical de Versoix Urgences**

sur rendez-vous:  
Lundi au vendredi de 8h à 20h  
Samedi 9h à 13h  
022 775 16 16

## Côté catholique

**UNITE PASTORALE JURA**  
EGLISE CATHOLIQUE  
ROMAINE-GENEVE



Secrétariat: Ch. Vandelle 16 à Versoix

Tél: 022 755 12 44 / versoix@cath-ge.ch http://ecr-ge.ch/upjura/

**Samedi 9 novembre 2019 à 19h30**  
**Repas des 3 Paroisses à la salle communale de Pregny-Chambésy**  
Sur inscription par e-mail : [repas3paroisses@gmail.com](mailto:repas3paroisses@gmail.com) ou tél. 022 758 80 21

 <b>Eglise St Loup Versoix</b>	<b>Messe dominicale tous les dimanches à 10h30</b> Dimanche 3 novembre 2019 à 10h30 Messe avec les petits Dimanche 10 novembre 2019 à 10h30 Messe Dimanche 17 novembre 2019 à 10h30 Messe Samedi 16 novembre 2019 de 10h00 à 12h00 Groupe Première Communion Samedi 16 novembre 2019 de 14h00 à 18h00 Temps forts KT Familial Samedi 23 novembre 2019 à 18h30 Messe	
 <b>Eglise Ste Pétronille Pregny</b>	Samedi 9 novembre 2019 à 18h30 Messe Samedi 30 novembre 2019 à 18h30 Messe	
 <b>Eglise Ste Rita Bellevue</b>	Vendredi 1 <sup>er</sup> novembre 2019 à 20h00 Messe de la Toussaint Samedi 16 novembre 2019 à 18h30 Messe	
 <b>Eglise St Clément Collex</b>	Samedi 2 novembre 2019 à 18h30 Messe Commémoration des défunts et bénédiction au cimetière  Dimanche 24 novembre 2019 à 10h30 Messe de la Saint Clément	

**REPAS DES 3 PAROISSES**

**Samedi 9 novembre 2019**  
dès 19h00  
Repas à 20h  
Salle communale de Pregny-Chambésy

**Soirée de soutien avec repas**

**Menu**  
Salade mêlée de saison  
Demi-poulet grillé et ses pommes de terre  
CHF 22.- adulte ; CHF 10.- enfant (entre 6-12 ans) ; enfant de moins de 6 ans gratuit

**Stand de pâtisseries - Assiettes de fromage - Tombola**

Veillez réserver avant le 27 octobre 2019  
par e-mail [repas3paroisses@gmail.com](mailto:repas3paroisses@gmail.com) ou tél. 022 758 80 21  
Service de transport sur demande

Anny Cuenat Sainte Pétronille Paroisse catholique de Pregny-Chambésy	Pères Basile et Alexandre Paroisses orthodoxes grecque et francophone de Genève	Nelly Abel Paroisse des 5 communes Eglise protestante
---	--	--

**Récital « Ave Maria »**

**Eglise St Loup Versoix**

**Dimanche 8 décembre 2019**  
17h00

**Cécile Conus-Cevey, alto, chant**  
**Christophe Gunther, orgue**

(... Bruckner, Bizet, Franck, Rheinberger, Saint-Saëns, Stolz, Schubert, Gounod, etc...)

Entrée libre

## Portes ouvertes à la chapelle d'Ecogia



Ce furent plus de 45 personnes qui, ce samedi 19 octobre de 15h30 à 16h30, malgré la grosse pluie, vinrent découvrir la chapelle d'Ecogia nouvellement restaurée et inaugurée le 18 septembre 2019 (voir Versoix Région n° 291 et 292).

M. le curé Chardonnens et quelques professionnels apportèrent les explications complémentaires aux intéressés et à chacun d'observer

maints détails sur l'architecture, les vitraux, peintures et lambris remis à neuf, tout en respectant l'original de cette chapelle construite de 1860 à 1862, dont l'initiatrice fut la Baronne Emilie Girod de l'Ain en souvenir de son mari et de son fils décédés prématurément.

Un peu d'histoire en passant, tout en soulignant le résultat éblouissant des travaux entrepris par la Fondation St-Loup-Vandelle à qui nous adressons toute notre reconnaissance.

Un véritable bijou dont notre paroisse et toute la région sont fières et qu'on pourra visiter peu à peu au fil de nos promenades.

*Lucette Robyr  
Photo: J.R.*

## Côté évangélique



Eglise Évangélique  
Libre de Genève  
**Paroisse de Versoix**

**Le verset du mois :**

**Psaumes 42 (La Bible)**

Travaux, route barrée, déviation! n'en n'avons-nous pas assez? C'est un euphémisme!

Plus sérieusement, dans notre vie, nous pouvons être bloqués: le chômage, la santé défaillante, les accidents de la vie qui obstruent notre chemin et nous empêchent d'accéder à une étape plus dégagée.

Notre réaction naturelle est de regretter et d'idéaliser le passé: une route Suisse fluide et sans bouchon, on se comprend.

Quelle est la bonne issue, la réponse à nos vrais besoins? Ce

qui fait souffrir le plus notre corps et la nature, c'est le manque d'eau. Soyons attentifs au tout début de ce psaume:

*Comme une biche soupire après des cours d'eau, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu! (Psaumes 42.2)*

Si nous en poursuivons la lecture, nous pourrions y déceler de la nostalgie. Et pourtant le regard du psalmiste n'est jamais rivé vers le bas.

*Pourquoi être abattue, mon âme, et pourquoi gémir en moi? Espère en Dieu, car je le louerai encore! Il est mon salut et mon Dieu. (v. 12)*

**Lieu de nos rencontres :**  
"Le Centre-Lac"  
Route de Suisse 9A à Mies  
1er étage

**Nos coordonnées internet :**  
Site: <http://versoix.eglise.ch>  
Mail: [versoix@eelg.ch](mailto:versoix@eelg.ch)

**Programme de novembre**

Tous les dimanches,  
culte à 10h

**Rencontre « Hommes »**  
Jeudi 28 novembre, 19h30  
+ repas sur inscription

Bienvenue à toutes et tous !!!

## Côté protestant

**Paroisse protestante de Versoix - 7, route de Sauvigny - Versoix**  
Tél. 022 755 27 57 - fax 022 755 27 55 - [versoix@protestant.ch](mailto:versoix@protestant.ch) - [versoix.epg.ch](mailto:versoix.epg.ch) -  
Pasteur : Bruno Gérard  
Ouverture du secrétariat : mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30

CULTES Novembre 2019	VERSIOIX	GENTHOD	CRÈTS	PETIT-SACONNEX
<b>Dimanche à 10H00</b>				
3 novembre	Prière de Taizé Equipe laïque Ecole du dimanche		10h Culte Sabina Reichenbach Cène 11h « Journée Famille »	Irène Monnet Cène
<b>Samedi 9 novembre</b>			18h Equipe laïque	
10 novembre	Bruno Gérard Baptême Ecole du dimanche	Andreas Fuog Cène		Jean-Daniel Schneeberger
17 novembre	Bruno Gérard Cène Ecole du dimanche		Andreas Fuog	10h Culte avec Sabina Reichenbach 17h30 Culte « Azimut Partage »
<b>Samedi 23 novembre</b>			18h Andreas Fuog	
24 novembre	>>	Culte rassemblement Jean-Marie van Troppen	<<	Jean-Daniel Schneeberger

Ecole du dimanche : rencontre pour les enfants, récit biblique, chant, prière, bricolage. Début au temple, les enfants partent après le premier chant.

## CONTE-MOI LA BIBLE !

Pour les enfants de 3 à 7 ans  
Frères et sœurs bienvenus ☺☺  
Présence d'un adulte souhaitée



**Au programme :**  
Goûter, récit biblique, prière, chant, bricolage ...

**Samedis 2, 9, 16, 30 novembre et 7 décembre 2019**  
**De 10h à 11h30**

Participation : CHF 5.- par rencontre et par enfant



Dans l'Eglise des Enfants, paroisse protestante de Versoix  
7, route de Sauvigny  
022 755 27 57 - [versoix@protestant.ch](mailto:versoix@protestant.ch) - [eva.difortunato@gmail.com](mailto:eva.difortunato@gmail.com)

## PRIÈRE DE TAIZÉ

**Dimanche 3 novembre 2019 à 10h**

Au Temple de Versoix  
Route de Sauvigny 7



Animée par une équipe laïque  
Ecole du dimanche pour les enfants pendant la célébration

**Ateliers de bricolage  
Calendriers de l'Avent**

Pour les adultes et les enfants

**Samedi 9 novembre 2019**  
Entre 9h et 17h

Paroisse protestante de Versoix  
7, route de Sauvigny

Le matériel nécessaire à la fabrication des calendriers est fourni sur place. Apportez les surprises à mettre dedans !

Bienvenue à toutes et tous ☺, il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Renseignements : [versoix@protestant.ch](mailto:versoix@protestant.ch) - 022 755 27 57

## Dans les coulisses de la ferme Courtois

**Qui ne connaît pas la Ferme Courtois ? Située à Sauverny, encore dans la Commune de Versoix, elle se distingue par ses grandes cultures, son arboriculture, ses légumes et, bien sûr, son marché à la ferme installé aujourd'hui dans des locaux flambant neufs !**



Depuis 2011, c'est la quatrième génération des Courtois qui gère l'exploitation. Christophe, presque la quarantaine, marié à Sarah, avec qui il a deux enfants, une fille et un garçon de 9 et 11 ans, a repris l'exploitation de ses parents. Ces derniers, avec leur fille, sont toujours là et continuent d'aider leur fils au quotidien.

Aux côtés de Christophe Courtois, propriétaire des terrains et du bâtiment depuis 2016, trois employées fixes et une étudiante sont là pour accueillir les clients au marché.

Dans les cultures, père et fils sont secondés par un employé et très régulièrement un apprenti. Le dernier qui a passé par là vient

d'ailleurs d'obtenir son CFC en arboriculture, ce dont la Ferme est fière !

Christophe est un visionnaire qui n'a de cesse d'ajouter de nouvelles cordes à son arc. Après des études de commerce, il a obtenu son CFC d'agriculteur et, très récemment, sa patente de restaurateur. Ses yeux brillent lorsqu'il évoque ce à quoi il pourrait l'utiliser, bientôt, à la Ferme....

Mais, au-delà des rêves et des projets, il y a, au quotidien, une surface de 55 hectares à faire fructifier et à entretenir, avec trois secteurs de production.

Sur 48 hectares, on trouve les grandes cultures, avec 20 hectares de blé, 4 hectares d'orge brassicole, 8 hectares de lentilles (beluga, rosana et vertes), 8 hectares de colza destiné à la fabrication de l'huile, 2 hectares de sarrasin transformé en farine utile notamment à la fabrication des galettes, 4 hectares de pois chiche pour lesquels la demande est forte, 1 hectare de haricots secs dont la culture se révèle complexe et 1 hectare de graines de lin, bien connues comme remède dans certains problèmes digestifs.

Le domaine assurant une production agricole selon les normes des Prestations Ecologiques Requises (PER),

les cultures de céréales sont produites selon le programme extenso, sans fongicides, ni insecticides et, dans la mesure du possible, bénéficient d'un désherbage mécanique. En alternance, un désherbage chimique annuel est maintenu sur les autres cultures afin d'éviter que les champs ne deviennent sales.

4 hectares sont réservés à l'arboriculture, avec 18 variétés de pommes, mais aussi des pruneaux, des mirabelles, des pêches de vigne, des poires williams et marlioz – utiles à la confection des rissoles genevoises –, des cerises et des baies selon les saisons. Un système d'autocueillette est proposé sur un des hectares (pommes, framboises, légumes...) et permet aux clients de tous âges de découvrir et mieux comprendre la réalité et les enjeux de l'agriculture.

1 hectare est consacré à la culture maraîchère : salades, courges, courgettes, haricots, maïs doux, poireaux et céleris maïs aussi tomates, concombres et aubergines, cultivés en tunnels, alimentent le marché à la ferme ouvert dans les années 1980. Depuis cette date, la variété des produits proposés n'a cessé de croître.

Pour mettre en valeur sa production, la ferme propose des plateaux du terroir confectionnés

sur place pour les apéritifs. Vous en verrez peut-être passer lors des réceptions communales versoisiennes...

Christophe se réjouit de constater que les commandes en direct sont en augmentation. Restaurants grandes surfaces et épiceries de la région s'adressent aujourd'hui directement à la Ferme pour obtenir fruits, légumes, farines, huiles et, bien sûr, les célèbres lentilles qui ont fait connaître les Courtois auprès des consommateurs.

En plus de la production selon les normes PER, les Courtois ont installé en 2003 170 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques produisant de l'énergie couplée au réseau SIG.

Tout en utilisant les infrastructures existantes, l'installation produit une quantité d'énergie égale à la consommation moyenne de six familles. Le tout est pour l'instant, entièrement réinjecté dans le réseau SIG.

L'autoconsommation est visée d'ici 2023. Et, s'il reste quelques kWh, ceux-ci seront à nouveau injectés dans le réseau.



L'ombre à ce tableau très positif vient de la politique agricole menée par la Confédération helvétique.

Ne serait-ce que, par exemple, le récent accord commercial avec les pays du bloc économique sud-américain du Mercosur, – parmi lesquels le Brésil –, que la Suisse a annoncé avoir conclu quelques mois après l'Union européenne, et qui laisse Christophe et bon nombre d'agriculteurs, sans voix.

Comment peut-on accepter d'importer des produits soumis à très peu, voire aucune réglementation, alors qu'en Suisse, on contraint les agriculteurs à respecter des cahiers des charges en termes de développement durable, qui sont de plus en plus contraignants ?

Les agriculteurs suisses travaillent à assurer la biodiversité, à effectuer des rotations dans leurs cultures et le traitement de celles-ci, comme à limiter les produits

chimiques ; en s'appuyant sur les grandes connaissances techniques acquises sur le sujet, ils cherchent à rendre leurs exploitations le plus écologiques possible. Et voilà qu'en contrepartie, le pouvoir politique conclut, au nom de la prospérité économique suisse, des accords tel que celui du Mercosur....Incompréhensible !

Heureusement, les consommateurs sont de plus en plus conscients de ces réalités : la tendance à acheter local, de saison et écologique ne cesse de s'affirmer. C'est notamment ce qui redonne courage et envie de se battre à la famille Courtois comme à d'autres afin d'assurer une alimentation saine et de qualité à la population du pays !

**Pour en savoir plus :**  
<https://www.fermecourtois.ch>

Francine Koch

## Une fête de la pomme bien juteuse



**La troisième édition de Collex-Bossy fête la pomme a eu lieu ce week-end, avec le beau temps au programme. L'événement a ravi les organisateurs et les participants.**

Samedi 12 octobre, dans l'après-midi, l'esplanade communale de Collex était pleine à craquer d'un public venu profiter de la fête de la pomme.

La manifestation a eu du succès, avec une forte influence boostée par la météo avantageuse.

Si la pomme est évidemment un élément central, décliné dans le marché et les activités, la fête ne s'y limite pas.

Avec son marché local et artisanal qui met en valeur les producteurs du village et de la région et les activités familiales, l'événement avait de quoi séduire.

«*Beaucoup de gens viennent de la commune, mais pas que, la manifestation ne reste pas bloquée sur Collex. On a également du public de Versoix ou de France voisine, par exemple*» se réjouit Johann Blanc, membre de la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex, organisatrice de l'événement.

Si la fête gagne en popularité et en succès, sa vocation reste familiale et conviviale. «*Notre identité passe par cette fête de commune conviviale avec des activités pour les enfants et les familles*» explique Johann Blanc.

La dimension locale est également importante: tous les agriculteurs et artisans de Collex sont invités pour le marché organisé durant la manifestation.

Ainsi, les producteurs peuvent mieux se faire connaître et profiter d'un contact direct avec le public. Des avantages qui motivent à revenir l'année suivante.

L'événement semble bien parti pour s'installer durablement dans la région, en espérant qu'aucune pomme de la discorde ne vienne troubler les festivités !

Valentine Curvaia



## La vie active dans notre paroisse



Un mois de septembre bien chargé en événements dominicaux se termina par une messe d'action de grâce aux trois membres sortants de la Fondation St-Loup-Vandelle.

MM. Paul Georges Despature, président, Thierry Fauchier-Magnan, vice-président et Pierre Regad, trésorier ont laissé leur mandat après vingt ans d'intenses activités.

A leur actif: l'institution de la Fondation gérant les biens immobiliers de la paroisse, le nouveau quartier du centre-ville: EMS, immeuble de logements et centre médical, l'agrandissement du nouveau centre paroissial, la rénovation

de la cure, la transformation de l'église St-Loup et enfin la restauration de la chapelle d'Ecogia.

Autant dire qu'ils n'ont pas chômé! Tout en leur adressant notre vive reconnaissance pour le magnifique travail accompli, nous sommes fiers d'avoir eu des hommes d'envergure qui ont su nous offrir des bâtiments et églises, véritables œuvres d'art associées à leur souvenir.

M. Didier de Terwangne, le nouveau président a su relever lors de la messe les qualités d'entrepreneurs, efficaces, engagés et relationnels de ces personnalités pour mener à bien les

buts poursuivis. Un apéritif dînatoire convivial clôtura cette journée débutée après la messe par l'assemblée générale paroissiale.

Dimanche 7 octobre ce fut le chœur mixte de Domdidier, village natal de notre curé, le Chanoine Alain Chardonnens et du Père Guy Musy, dominicain à Genève qui anima avec brio la messe concélébrée. Les choristes nous enthousiasmèrent après l'office par leurs chants du terroir magnifiquement interprétés et accompagnés de flûtes en bambou confectionnées par l'artiste et de piano. Mille braves pour cette prestation qui nous enchantait.

Café Contact du 12 octobre avec pour thème « l'improvisation et la création musicale au cœur de nos vies » attira plus de 30 personnes très intéressées par cette nouvelle approche spirituelle. En même temps, un café marial, toujours au centre paroissial réunissait sept personnes dans une réflexion sur la valeur de ces rencontres pour promouvoir et honorer la Vierge Pélerine de Schönstatt.

Musique et prière font toujours bon ménage et la voie est ainsi toute tracée.

Lucette Robyr

### PUBLICITE

Laboratoire **MGD**

**Nouveau :**  
**Centre de prélèvement à Versoix**

Pour votre prise de sang ,  
notre infirmière  
Madame Sandra Serpe  
aura le plaisir de vous  
recevoir à l'adresse suivante :

**Rampe de la gare -1290 Versoix**  
**Horaires :**  
**du lundi au vendredi de 7h30 à 12h**

## Au Conseil municipal, le développement durable source de tensions



**Les mots ont été durs: «Électoraliste !», «Plagiat !», «Démagogique !». Le ton est monté entre le parti le mieux élu de l'Entente versoisienne, le PLR, et le parti de l'Alternative le mieux représenté au municipal, Les Verts.**

Leurs alliés n'ont pas été en reste : on leur doit certains des épithètes énumérés ci-dessus. S'agit-il d'un aperçu de la campagne municipale à venir ?

### Escarmouches en Bleu et Vert

À en croire Les Verts et plusieurs partis minoritaires (PS, MCG), les Libéraux-Radicaux tentent d'aligner leurs voiles sur les vents porteurs du développement durable. Un changement de position qui, pour certains, fleure bon l'opportunisme.

Le PLR s'en défend. Il s'agit pour lui d'appliquer concrètement, et sans fragiliser l'équilibre financier de la commune, une transition écologique qui s'avère désormais prioritaire.

Au cœur des crépages de chignons, une motion proposée par les PLR et présentée par Ricardo Lima (PLR). Celle-ci

prévoit « d'une part, d'équiper les toits des bâtiments communaux » de technologies permettant de capter de l'énergie, et ce « pas uniquement en solaire », et d'autre part, de « promouvoir l'investissement participatif, pas uniquement l'investissement de la commune ».

Il est à noter que M. Lima a préalablement indiqué que cette motion fait écho à une autre, proposée par les Verts, et datant de 2011. Acceptée à l'unanimité en son temps, la motion de 2011 encourageait à la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux.

Jérémy Jaussi (Verts) a pris le sujet sous cet angle : « le Conseil administratif PLR-PDC de l'époque, avec une double majorité PLR-PDC au Conseil municipal, n'a pas réussi à faire mieux que 2 ou 3 toits de bâtiments communaux... alors que les toits ne manquent pas ! ».

Outre la forme, le fond de cette nouvelle motion a également posé quelques problèmes à l'élu Vert. La proposition d'un « mix d'investisseurs » sous-entend pour lui que la commune pourrait mettre en place un ou plusieurs partenariats publics-privés.

Par la voix de M. Jaussi, les Verts ont indiqué ne pas soutenir cette motion... mais ne pas la refuser

également, au titre que celle-ci « reprend ce qu'on propose » sur bien des points.

Plus dur, M. Zimmerman (PS) a caractérisé la démarche PLR comme « éminemment électoraliste ». Et quand bien même les socialistes considèrent que la proposition de « mettre du photovoltaïque est une excellente proposition », c'est un vote négatif que le parti s'est engagé à rendre (même si seulement 2 socialistes sur les 3 ont effectivement refusé la motion — M. Röthlisberger s'étant abstenu).

M. Jaussi, M. Zimmerman et M. Chappatte (PDC) ont tous considéré que la motion PLR était mal venue étant donné la décision prise le mois précédent de lancer une commission ad hoc chargée de la question de l'urgence climatique; commission qui devra établir un agenda d'objectifs... dont le photovoltaïque pourra faire partie.

En réponse, M. Lima s'est dit « assez surpris » par la « tendance insidieuse » de comparer ainsi cette motion avec celle de 2011. Il poursuit en présentant un exemple qu'il dit être inverse de celui-là, lorsque le PLR a présenté une motion sur la gestion des déchets deux ans avant une motion des Verts sur le même sujet.

Sur la question de la commission ad hoc (dont le PLR ne voulait pas), M. Lima a ironisé sur un paradoxe qu'il voit entre la situation d'urgence climatique d'une part, et le fait d'attendre avant de voter des « mesures concrètes » d'autre part.

Le conseiller municipal PLR n'a toutefois pas directement répondu au reproche fait à l'ancienne (et l'actuelle)

majorité PLR-PDC quant au petit nombre (selon Les Verts, le MCG et le PS) de toits couverts par le photovoltaïque depuis la motion unanimement acceptée en 2011.

Le PDC, qui faisait et fait encore partie de cette majorité siégeante, n'a pas non plus particulièrement commenté ce bilan post-motion de 2011. Le PDC semble désormais l'allié des Verts sur ces questions de développement durable, votant comme lui et adoptant un discours similaire, même s'il se montre moins rude envers le PLR.

Au moment de voter sur la motion, dans les grandes lignes, le PDC, les Verts et le MCG se sont abstenus, le PS a voté contre et le PLR a voté pour.

En conséquence, la motion a été acceptée par 8 oui, 2 non, et 13 abstentions.

### Opposition unanime au nouveau règlement de l'aéroport

Les élus versoisiers ont adopté à l'unanimité un message d'opposition, adressant aux pouvoirs publics ainsi qu'à Genève-Aéroport leur déception et leur mécontentement quant à l'augmentation du nombre de vols en soirée, l'accroissement de l'impact sur la santé des Versoisiers et des Genevois, et sur la façon dont la consultation publique de la mise en oeuvre de la fiche PSIA est conduite.

En effet le Conseil administratif a fait savoir qu'il n'appréciait pas que la durée de la consultation publique ne soit que d'un mois, étant donné l'enjeu.

Il a également fait observer que

la seule comptabilisation des décollages d'avions ne suffit pas à présenter un panorama de la situation : les atterrissages de ces appareils ont également un impact en matière de bruit et de pollution, même s'il est différent.

### Budget 2020 : encore un déficit

Pour la 17ème et dernière année en tant que membre du Conseil administratif de Versoix, Patrick Malek-Asghar (PLR) a présenté le budget communal de l'année à venir.

Celui-ci fait montre, à ce stade, d'un déficit d'1,5 millions de CHF, qui pourrait toutefois être épongé par les fluctuations des reliquats d'impôts, somme qui ne sera connue que bien plus tard.

Le budget 2020 de Versoix présente près 40,2 millions de CHF de charges et 38,6 millions de CHF de revenus.

Il comprend de nouvelles charges, dont l'organisation des élections communales (77'000 CHF), une augmentation de la somme dévolue au salaire du personnel (150'000 CHF), la réouverture des caves de Bon-Séjour (50'000 CHF), ainsi que la subvention communale à la fondation EVE pour la petite enfance (630'000 CHF). Ces nouvelles dépenses sont en partie permises, a indiqué M. Malek-Asghar, par la reprise par les TPG des frais d'exploitation de la ligne de bus U (336'000 CHF en moins).

Quant aux investissements dits « prioritaires » mais « non votés », l'on compte notamment

la réfection du chemin de Montfleury (400'000 CHF), la réfection et l'assainissement de la route de Saint-Loup (1,5 millions de CHF), ou encore 100'000 CHF de « mesures d'urgence climatique ». Ces projets feront certainement l'objet de votes lors des séances du Conseil municipal de l'année à venir.

### Ça bourdonne autour de La Ruche

Dominique Simonet-Bianco, membre de l'association La Ruche, s'est exprimée en fin de séance pour demander aux autorités de Versoix de clairement indiquer si la commune continuera de soutenir l'association intercommunale et son activité de colonie de vacances, alors que la contribution de Versoix ne figure plus dans son budget ou ses investissements.

« On déplore de ne plus recevoir de réponse à nos messages », a affirmé Mme Simonet-Bianco. Aucun conseiller administratif présent (le maire Cédric Lambert, PDC, n'était pas présent ce soir-là) n'a saisi cette occasion pour directement lui répondre.

Plus tôt, le conseiller municipal Vert Yves Richard a également demandé au Conseil administratif de se prononcer sur le sujet, s'inquiétant, entre autres, de « comment le CA entend proposer une prestation équivalente » à celle actuellement fournie par La Ruche. Sa demande s'est fait sous la forme d'une proposition individuelle, qui « invite le Conseil administratif à étudier un sujet, puis à présenter un rapport ».

Rapport à suivre, donc...

Texte et photos : Yann Rieder

### Vous souhaitez réagir à un article dans le Versoix-Région

Envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante : [info@versoix-region.ch](mailto:info@versoix-region.ch)

ou un courrier à Versoix-Région

Case postale 515 1290 Versoix

Au plaisir de vous lire,

La rédaction

### PUBLICITE

### PUBLICITE

**WWW.ACHATDOR.CH**

**NOUS ACHETONS CASH**

**AU MEILLEUR PRIX!**

Tout or et argent pour la fonte. Tous bijoux or et argent. Tous objets en étain. Toutes montres de marque.

Nous vous accueillons dans notre bureau d'achat de Bellevue du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Tél: 022 774 17 17

**Route de Lausanne 337 à Bellevue**

## Municipal de septembre: correctif

Dans notre précédent numéro, le court paragraphe d'accroche du compte-rendu mensuel de la séance publique du Conseil municipal indiquait que le PLR était opposé à la motion présentée par Yves Richard (Verts) quant à un renforcement des mesures en faveur du développement durable.

Cette affirmation, inexacte, est le fruit d'une erreur involontaire de l'auteur de ces lignes.

Pour clarifier : le PLR s'est opposé à la création d'une commission ad hoc, dédiée à l'urgence climatique. Pas à la motion, que le parti a soutenue et portée par ses votes, sans équivoque.

Le corps de l'article concerné en témoigne : cette inexactitude n'était pas intentionnelle. Le compte-rendu décrit avec minutie, dans la limite de l'espace dédié, le déroulé des événements et les prises de paroles marquantes du débat.

Le rédacteur de ces colonnes reconnaît pleinement sa responsabilité quant à cette faute d'inattention, et remercie les élus municipaux pour leur lecture attentive, dont celle de Julien Marquis (PLR), qui a promptement signalé la bévue.

Le compte rendu du Conseil municipal est rédigé avec un grand souci d'impartialité et d'attachement

aux faits, poursuivant le but d'analyser la politique versoisienne au bénéfice exclusif de ses lecteurs.

Les élus municipaux, comme les membres du public présent lors des séances et les membres de l'administration, sont toujours les bienvenus pour toute proposition de rectification ou de sollicitation droit de réponse.

Ceci, dans le but de poursuivre le but sus-cité : l'information, indépendante, sans biais, et — même si elle est fruit d'une activité humaine — sans erreur.

Yann Rieder

## Paroles, paroles, paroles...?

**Les nuisances des travaux de la route de Suisse sur la route communale de Saint-Loup, devenue une déviation fort prisée des automobilistes en tous genres, sont conséquentes.**

Des riverains ont adressé une pétition en mars 2019 aux autorités communales pour faire part de leurs difficultés au quotidien.

En juin dernier, celles-ci leur ont annoncé, pour la rentrée scolaire 2019, la limitation de la vitesse à 30 km/h sur ce tronçon (liée aux travaux dans un 1er temps).

En parallèle, le maintien de contrôles dans le secteur ainsi qu'une meilleure

signalisation des déviations étaient annoncés. Ces mesures ont été saluées par les pétitionnaires.

Mais voilà... plus de sept semaines plus tard, rien n'a changé et la route de Saint-Loup est toujours l'AUTOROUTE de contournement privilégiée en direction de Genève.

Les pétitionnaires sont fortement déçus de la situation. Le trafic est toujours aussi conséquent, les incivilités toujours aussi nombreuses, les nuisances sonores ainsi que la pollution toujours aussi intenses.

La confiance que ces citoyen-ne-s et

contribuables placent en leurs élus est fortement entamée. Parce que les paroles, lorsqu'elles ne sont pas suivies d'actes, sonnent creux.

Ces citoyens ont apprécié les informations reçues et l'écoute dont ils ont bénéficié. Mais, ce qu'ils attendent surtout de leurs autorités, c'est qu'elles mettent en oeuvre des solutions aux problèmes qui leur sont remontés !

Et, à tout le moins, lorsque les délais ne peuvent pas être tenus pour mille bonnes raisons, qu'elles s'en excusent auprès des principaux concernés !

Francine Koch

## Motion PLR pour la valorisation des toits de Versoix

Au Conseil Municipal de septembre, nous avons fait voter une motion plan climat ambitieuse, travaillée de concert avec tous les partis et visant à adopter des mesures conséquentes et transversales dans tous les domaines gérés par la commune. Cette motion a été adoptée à l'unanimité. Suite à ce vote, le PLR est revenu avec une motion pour la valorisation des toits de la commune. Nous nous sommes abstenus de voter cette motion qui part d'un bon sentiment (encore que) mais pose un certain nombre de problèmes.

Le premier est évidemment celui de l'opportunité. Cette motion est essentiellement une redite de celle que nous avons rédigée en 2011 et qui a mené à la solarisation de 3 toits communaux. À cette époque il y avait 2 Conseillers Administratifs PLR en charge de tout ce qui relève des bâtiments. Le PLR disposait également d'une majorité au Conseil Municipal avec le PDC. La motion venait des Verts et surtout l'opinion publique était moins sensible, semble-t-il. Aujourd'hui donc le PLR veut faire ce qu'il pouvait faire depuis 2011 et veut que tout le monde le sache. Le brassage d'air c'est bien du renouvelable.

Cette motion met aussi essentiellement en avant le partenariat public privé. Or la commune emprunte aujourd'hui à des taux très faibles et ces investissements sont rentables. A une époque où les inégalités augmentent, il ne nous semble donc pas opportun que la commune les accentue, en fournissant des opportunités d'investissement à certains citoyens au lieu d'assumer ces investissements pour le bien de tous.

Que le Conseil Administratif s'attelle donc plutôt à la mise en oeuvre sans délais de la motion plan climat, beaucoup plus complète et adoptée à l'unanimité !

J. JAUSMI CM

**DES ACTIONS PAS DES MOTS**



24 novembre



À L'INITIATIVE POUR UN PILOTAGE DÉMOCRATIQUE DE L'AÉROPORT DE GENÈVE.

NON AU CONTRE-PROJET [initiative-aeroport.ch](http://initiative-aeroport.ch)

Avez-vous d'autres idées à nous transmettre ? Aimeriez-vous partager vos préoccupations ? Alors n'hésitez plus, contactez-nous : [contact@verts-versoix.ch](mailto:contact@verts-versoix.ch)

### PLR Les Libéraux-Radicaux Versoix

## Se loger, travailler, bien vivre à Versoix !

Un urbanisme maîtrisé et un environnement protégé sont les clés du bien-être et de la prospérité des habitants. Le PLR dispose des compétences nécessaires dans ce domaine et travaille sur plusieurs fronts :

- La défense de la **diversité de l'habitat** (collectif et individuel), pour répondre aux besoins et aux aspirations de tous les Versoisiens ;
- La recherche d'une juste proportion de **logements et d'activités**, ainsi que d'une offre de mobilité douce adéquate, qui facilite le rapprochement des lieux de travail et d'habitation ;
- La protection des citoyens de Versoix contre les **nuisances** croissantes liées au trafic aérien (enquête publique, participation et aide aux oppositions) ;
- La **pollution** des sols



(mobilisation efficace contre l'implantation d'une décharge bioactive inutile à Versoix).

- La protection de la **biodiversité**, avec des bandes fleuries favorisant les insectes, des lieux de nature protégée et une diminution de l'éclairage nocturne pour le bien-être de tous.

Les lieux de vie tels que crèches et écoles figurent au cœur de notre politique. C'est notamment sous l'impulsion du PLR que la première crèche de Versoix a été créée en 1995. De même, la culture, le sport et les sociétés locales jouent un rôle essentiel.



Nous y reviendrons ici tout prochainement !

Le PLR veille à ce que les travaux de développement et de modernisation de la commune soient entrepris en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants et des générations futures. C'est donc avec fierté, conviction et ambition qu'il se battra pour le maintien de cet équilibre : prospérité, bien-être et environnement.

Nous nous réjouissons de pouvoir faire toujours mieux, pour vous !

*Corinne Schneckenburger  
Marcel Croubalian*

### L'aéroport ne franchira pas le mur du son !

Infrastructure essentielle au développement et à la prospérité de notre région, nous disons oui à un aéroport mais pas à n'importe quel prix.

L'augmentation des nuisances supportées par les riverains dépasse désormais largement le niveau supportable, malgré les avantages et retombées positives des liaisons internationales desservies.

Le PDC-Versoix s'oppose au PSIA (Plan Sectoriel d'Infrastructure Aéroportuaire) et à la nouvelle « courbe du bruit admissible », car un développement non maîtrisé de l'aéroport compromet notre qualité de vie.

#### Par son opposition, le PDC-Versoix refuse :

- l'augmentation du trafic nocturne admis dans cette nouvelle « courbe du bruit », particulièrement après 22h30 ;
- que seuls les décollages soient comptabilisés dans les limitations du bruit nocturne, alors que les atterrissages sont plus nombreux et tout autant bruyants ;
- que l'aménagement et le développement de Versoix soient entravés par les conséquences d'une croissance débridée du marché aérien.

Notre combat, soutenu unanimement lors de la dernière prise de position du Conseil municipal, se fait dans un souci de développement harmonieux de Versoix et d'un aéroport performant respectant la qualité de vie et l'environnement.



Ensemble construisons l'avenir de Versoix !

*Cédric LAMBERT, Maire*

[www.pdc-versoix.ch](http://www.pdc-versoix.ch)

[aimerversoix@pdc-versoix.ch](mailto:aimerversoix@pdc-versoix.ch)



## La petite enfance

### L'accueil des tout-petits n'est pas un phénomène marginal.

En Suisse, près de 40 % des enfants bénéficient d'une place d'accueil extrafamilial.

Ces enfants et leurs parents misent donc sur le professionnalisme et la qualité de ce service.

Actuellement, il existe différents modes de garde d'enfants.

La Ville de Versoix compte deux crèches, une garderie et travaille en partenariat avec Supernounous, association pour l'accueil familial de jour pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Ces différentes options, dont la qualité est à souligner, ne sont malheureusement pas suffisantes pour notre commune.

Le manque criant de solutions de garde place de nombreuses

familles dans l'embarras. Il apparaît clairement que l'encadrement de la petite enfance est un défi à relever pour notre commune, tant dans le présent que pour un avenir prochain.

Pour nous Socialistes, il est évident que cette question mérite d'être traitée rapidement et efficacement, tant elle est cruciale pour le bien-être ainsi que pour le développement de notre commune.

Il s'agit de répondre aux besoins actuels en augmentant et améliorant les solutions existantes ainsi que d'anticiper les besoins futurs.

En toute logique, les développements urbanistiques prévus devront se faire en harmonie avec tous les autres

besoins de la population, dont ceux pour la petite enfance.

*Afin d'assurer un bon départ dans la vie, le PS s'engage :*

- Après l'ouverture de 24 nouvelles places de crèche en septembre 2019, à soutenir l'ouverture de 16 places supplémentaires à la rentrée 2020.
- Parallèlement, nous encourageons – et encouragerons les entreprises souhaitant s'installer sur la commune à offrir des places d'accueil pour la petite enfance tant au bénéfice de leurs employé-e-s que des habitants de Versoix.

*Patrice Marro*

## Une pétition pour la sauvegarde de Versoix

Elles sont quelques femmes à avoir décidé d'unir leurs forces et de lancer une pétition pour préserver l'environnement et la qualité de vie des Versoisiennes et Versoisiens.

Une densification intense avec, pour résultat des immeubles qui s'entassent comme des cubes de legos, des zones qui se bétonnent à outrance, des arbres abattus, des routes surchargées, des vitesses excessives, du bruit, de la pollution....

La liste des nuisances relevées est longue et inquiète ces citoyennes qui ont décidé d'agir et de lancer

une pétition afin de voir si leurs préoccupations sont partagées par d'autres.

La pétition demande un arrêt de la densification, mais surtout une concertation avec les habitant-e-s quant à l'avenir souhaité pour la Commune.

Elle préconise également, entre autres, le maintien et la création d'espaces végétalisés; la limitation de la vitesse sur toutes les routes du territoire communal à 30 km/h, avec la pose de ralentisseurs (dos d'ânes) freinant les automobilistes,

ou encore la mise en place de transports en commun performants et à prix abordables.

Par sa démarche, ce groupe, politiquement neutre, espère bien peser sur les prochaines élections municipales !

**Pour obtenir la pétition et/ou des informations sur la démarche entreprise, s'adresser à [sauvegardeversoix@gmail.com](mailto:sauvegardeversoix@gmail.com)**

*Francine Koch*



Si ce journal ne coûtait rien, on vous l'aurait déjà dit !

Comme l'aurait écrit la Tribune de Genève, 24 heures et tant d'autres !

Alors, n'oubliez-pas de nous aider à la parution du Versoix-Région en payant votre cotisation ! Merci d'avance !

CCP : 12-16757-3 / IBAN CH73 0900 0000 1201 6757 3

## Aéroport de Genève : salle comble et huées à Genthod

Le soir du 9 octobre dernier, l'atmosphère était palpable dans la salle communale de Genthod. Le maire PLR de la commune, Wolfgang Honegger, n'avait « jamais vu » un événement faire salle comble.

Pourtant, ce soir-là, elle était bien pleine à craquer d'habitants de la rive droite venus entendre les explications de Genève Aéroport et des autorités cantonales. Mots que beaucoup ont rejetés, désapprouvés, remis en cause.

### Pas assez pour Versoix

Ce soir-là, les intervenants de l'Aéroport et du Canton se sont affairés à défendre le règlement de mise en oeuvre de la première «fiche PSIA» — ou «Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique».

Le règlement débattu, mis à l'enquête publique pour un mois seulement (18 septembre au 17 octobre), le délai légal prévu pour ce type de texte selon les représentants du canton, a déjà provoqué l'ire de la commune de Versoix, qui s'y est formellement opposée.

Lors du Conseil municipal d'octobre 2019, les autorités communales ont unanimement reproché aux personnes morales concernées de n'agir qu'à la marge, alors que l'activité de l'Aéroport (diurne et nocturne) est perçue comme une source majeure de pollution sonore, mais aussi un fort contributeur à la pollution de l'air. En bref, le PSIA et le règlement

d'application attendant ne seraient qu'une simple goutte d'eau en plein désert.

### On fait ce que l'on peut, plaide en substance l'Aéroport

André Schneider, directeur de Genève Aéroport depuis 2016, a défendu les nouvelles dispositions en présentant une projection de l'augmentation du nombre de passagers de 3% ou moins, l'introduction de quotas pénalisant les compagnies aériennes faisant décoller des vols en retard (c'est-à-dire dans la période-tampon de 22h-minuit), et la construction d'une sortie rapide en piste 4 afin de réduire le bruit et les émissions générées par certains départs.

Selon M. Schneider, ces mesures sont pour certaines uniques en leur genre (l'introduction de quotas) ou sont la preuve d'une volonté de retenue dans le développement de l'aéroport (augmentation annuelle du nombre de voyageurs de moins de 3%).

Selon toute vraisemblance, il voulait montrer l'image d'une structure à l'écoute des habitants touchés, d'un homme décidé à faire de son mieux : « *autant que le canton et la confédération, nous sommes convaincus que si nous ne continuons pas à réduire son impact, l'aéroport n'aura pas de futur* ». Mais, tempère-t-il aussitôt, il est « *aussi important pour nous, qui offrons un service à l'économie de Genève et à*

la Genève internationale, de maintenir l'offre qui permet de répondre à tout cela ».

### Curb Your Enthusiasm

L'exposé du directeur a ensuite basculé sur l'épineuse question des courbes de bruit. Pour faire simple, une courbe de bruit définit une aire du territoire où le bruit généré par l'Aéroport (le décollage et l'atterrissage d'avions) dépasse un certain seuil. À l'intérieur de la courbe, l'on considère que le passage des avions a un impact significatif en terme de bruit. En dehors, l'on estime qu'il est négligeable.

Dans un premier temps, selon les prévisions présentées par Genève Aéroport et le Canton de Genève, la courbe de bruit recouvrira en 2022 une plus grande portion du territoire qu'en 2019. Ceci étant, les estimations données promettent également une réduction de la courbe de bruit d'ici à 2030. Dans 11 ans, promet le règlement, l'aéroport devra présenter un impact inférieur à celui de 2022, et même de 2019... Sans pour autant être plus limité qu'en 2009.

Les représentants des autorités cantonales n'ont pas affiché de désaccord ou de mesures différentes de celles évoquées par Genève Aéroport. Ils ont préféré s'en tenir à une salve d'explications techniques expliquant les courbes de bruit, ainsi qu'à un rappel des délais de l'enquête publique.

### Et l'air, dans tout ça ?

Ce soir-là, tout était reproché à Genève Aéroport et au canton. De n'en faire pas assez pour une rive droite du territoire cantonale, en général, mais aussi des griefs plus précis.

Aux autorités cantonales, un membre du public a demandé plus de précision quant aux courbes de bruit. Comment savoir si le bruit augmentera à un endroit précis — et de combien — dans une courbe de bruit qui s'étend plus largement sur le territoire ?

Réponse du canton: le nombre de décibels décroît à partir du centre de la surface concernée. On en restera là, le canton admettant que cette imprécision est une « *faiblesse de la législation* » ordonnant que ces problèmes soient analysés en fonction de la fameuse courbe de bruit.

Plus tard, un ancien Conseiller administratif du Grand-Saconnex a questionné le directeur Genève Aéroport quant aux actions prévues pour lutter contre la pollution de l'air, notamment à proximité de l'aéroport. M. Schneider lui a concédé « *on s'est beaucoup concentrés sur le bruit* » au moment d'établir la fiche PSIA et son règlement d'application.

Il a soulevé le fait que les avions de nouvelle génération sont à la fois moins bruyant et consomment 20% de kérosène en moins. Il a ensuite présenté toute une gamme de mesures visant à encourager les passagers à emprunter les transports publics. De quoi repeindre le

logo de Genève Aéroport en vert, mais probablement pas assez pour répondre à « *l'urgence climatique* » reconnue aujourd'hui par de nombreux gouvernements.

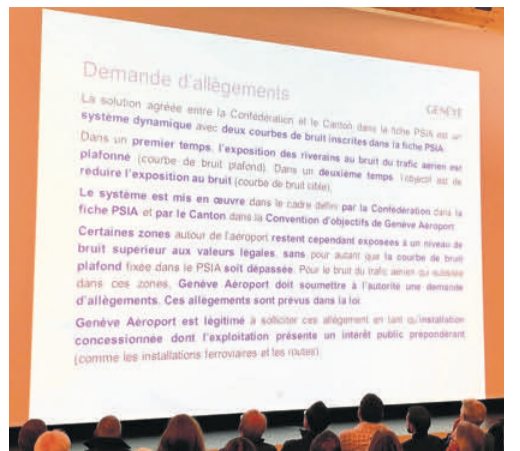
### Déconnexion totale ?

Autre intervention marquante, celle d'un propriétaire curieux. « *Qui va dédommager les propriétaires de secteurs qui s'apprentent à être considérés comme inconstructibles ou difficilement constructibles ?* ».

Réponse du directeur de Genève Aéroport: « *Chaque propriétaire concerné par une perte de valeur peut faire valoir ça auprès d'un tribunal ; c'est Genève Aéroport qui paye* » si le préjudice est reconnu.

Peut-on vraiment attendre de toutes les personnes potentiellement concernées par ce problème d'avoir le temps et les moyens financiers de se lancer dans une aventure judiciaire ? Il paraît raisonnable d'en douter.

Cette réponse illustre probablement le mieux la déconnexion entre le public de la rive droite et Genève Aéroport. D'un côté, des habitants agacés par le bruit déjà subi, outrés par l'augmentation prévue à court terme et la modeste baisse promise à long terme, inquiets d'une politique peu ambitieuse quant à la protection



de l'environnement, et à qui l'on indique qu'en cas de préjudice, il n'y a qu'à se tourner vers les tribunaux.

De l'autre, un aéroport et son canton, déterminés à faire passer cette fiche PSIA et son règlement dans un contexte de retard national (Zurich en a déjà passé deux !), affichant la posture de ceux qui veulent ménager la chèvre et le chou, la croissance de l'économie et le sommeil des habitants.

Et, enfin, un directeur de Genève Aéroport qui, au moment d'afficher une diapositive consacrée aux « *demandes d'allègements* » que l'aéroport fera aux autorités fédérales pour se permettre d'exposer certaines zones à un bruit supérieur aux limites fédérales, a passé à ladite diapositive après quelques petites secondes, comme si il craignait qu'elle soit lue.

La diapositive en question, de nouveau exposée après les protestations du public, est reproduite en photo d'illustration de cet article.

Texte et photo : Yann Rieder

## Le CA de l'aéroport : panique à bord ?



Dans la presse genevoise on constate que, tour à tour, quelques membres de son conseil d'administration (CA) contactent les journaux pour exprimer leur opposition contre l'initiative IN 163 (pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève).

Déjà, en août, Monsieur Patrick Schmied, dans un article apparu dans le journal PDC No 266 s'est félicité de constater que l'aéroport allait travailler pour réduire le nombre de décollages nocturnes par des avions en retard sur leur horaire prévu.

Or, non seulement il ne semblait pas savoir que le fameux PSIA nous promet 3 vols long courriers par nuit partant après 22h, mais il n'avait pas compris que ce sont les atterrissages

tardifs, beaucoup plus nombreux que les décollages, qui influencent énormément les courbes de bruit.

Ensuite, dans une lettre à la Tribune de Genève, Monsieur Bertrand Reich, Président du PLR et membre du CA, était censé avoir dit que « le conseil d'administration est composé uniquement de personnes désignées démocratiquement par les élus » (si seulement !).

Après ces lettres, c'était la présidente de l'aéroport, Madame Corine Moinat (dans Le Temps), et Monsieur Pierre Bernheim, premier vice-président du CA (dans la Tribune), qui ont essayé de nous convaincre que l'aéroport est sur la bonne voie (sur la bonne piste?) et que celle-ci pourrait être très perturbée si l'IN 163 passe.

Difficile d'aller plus haut que les deux derniers, donc on est revenu à terre avec un habitué

de la lutte en faveur de la croissance à l'aéroport, Jacques Jeannerat, ancien député PLR et directeur de la CCIG (Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève). Dans son courrier (qui, selon la rédaction du Temps, fut écrit à Versoix le 22 septembre), il semble vouloir nous convaincre que les autorités ont tout le pouvoir dans la matière de l'aviation à Genève. Autrement dit, nous devons, toutes et tous, « courber l'échine » devant eux.

La fin de son courrier, c'est : Pour l'aéroport et son avenir, pour la démocratie, ce sera pour moi (JJ) NON à l'IN 163.

**Je crois que pour plaire à toutes les personnes qui ont signé l'initiative, ou qui souffrent des nuisances de bruit ou de pollution à cause des avions, on n'a qu'à remplacer le «NON» par un « OUI ».**

Mike Girard

PUBLICITE

PUBLICITE

**ARCO PISCINES CONSEILS SA**  
170 Route de l'Etraz 1290 Versoix - Tél 022/342 00 26

**Construction, Rénovation, Entretien**  
**Piscines, Hammam, Sauna, SPA**  
**Aménagement de cour extérieure**  
**Pavés, Dalles, Granite ...**

*Exposition permanente*  
*Du lundi au vendredi*  
*Sh30 - 12h 13h - 17h*



## INFORMATION IMPORTANTE COUPE DE BOIS

**Travaux d'entretien et de sécurisation en forêt de protection**  
**Forêt riveraine du cours d'eau "La Versoix"**

**Date d'intervention**  
Les travaux d'héliportage se dérouleront le **5 décembre 2019** sous réserve de conditions météorologiques favorables. La période réservée en cas de report: 11-13 décembre 2019.

**Situation**  
La Versoix, située sur le domaine public cantonal, est un cours d'eau sous la responsabilité de l'Etat de Genève qui a l'obligation d'en assurer la gestion.

Le plan d'entretien préconise une intervention forestière afin de garantir le gabarit hydraulique, de préserver les berges de l'érosion et d'initier la régénération de la forêt.

Le tronçon est délimité en amont par la route de l'Etraz et en aval par l'autoroute.

**Maître d'ouvrage** : Etat de Genève, OCAN-SPP-SFAI, tél. 022 388 55 40 et 079 477 09 38

**Organisation et suivi des travaux** : ForêtGenève, tél. 022 870 19 18

**Exécution des travaux** : Rotax Helicopter AG

**Intervention**  
L'emprise de l'intervention est au maximum de 30m sur les deux rives, sauf exception liée à la topographie et à l'opportunité d'une gestion forestière plus globale sur l'une ou l'autre des parcelles.

**Ces travaux de mise en œuvre du plan d'entretien de la Versoix ont pour objectif la protection des personnes et des biens**

- garantir le gabarit hydraulique en limitant le risque d'embâcles par abattage d'arbres menaçants et en supprimant ceux existants sur le cours d'eau;
- limiter le risque d'érosion des berges en supprimant les arbres instables menaçant de tomber dans le cours d'eau;
- favoriser les essences forestières liées au milieu riverain et leur permettre de se développer dans des conditions optimales (lumière, espace - vigueur, stabilité);
- gérer les peuplements riverains afin d'améliorer la structure forestière et d'initier la régénération naturelle.

**Travaux d'abattage et de débardage**  
Ces travaux étant réalisés dans un contexte particulièrement difficile nécessitant l'intervention d'un hélicoptère spécialisé dans le transport de charges.


Le choix de cette méthode de travail a également été orienté par la rapidité d'exécution du chantier ainsi que par le très faible impact sur le sol forestier.

**Mesures de sécurité**  
Il est fortement recommandé aux riverains de fermer les fenêtres et les stores, de rentrer les animaux, de ranger le mobilier de jardin et de fixer les objets qui peuvent s'envoler.

Nous attirons particulièrement l'attention des propriétaires d'animaux de rente et de chevaux qui ceux-ci pourraient être effrayés par le bruit de l'hélicoptère.

Toutes les mesures seront prises afin de réduire au maximum les désagréments occasionnés par ces travaux. Ils généreront toutefois une nuisance sonore pour laquelle nous vous prions de nous excuser.

Afin d'assurer la sécurité du public, le périmètre d'intervention sera signalé. D'avance nous remercions le public de respecter l'interdiction de pénétrer dans la zone de chantier et de suivre les consignes de sécurité du personnel exploitant.



# IN 163 : pour quoi voter le 24 novembre?

Pour les habitants de la rive droite du lac, l'initiative représente un enjeu important.

Suite à l'adoption du PSIA par le Conseil fédéral le 18 novembre 2018, "Genève-Aéroport, le Conseil d'Etat et l'OFAC" qui l'avaient concocté depuis 2013, ont profité de l'effervescence des élections et votations de cet automne pour déposer le 18 septembre 2019 des demandes d'aménagements du tarmac permettant d'augmenter la cadence des mouvements, proposer un système imprécis de quotas sur vols de nuit et, cerise sur le gâteau, pour fixer un nouveau bruit admissible bien trop généreux basé sur des pronostics 2022. Ceci, deux mois avant le vote sur l'initiative 163 demandant un meilleur contrôle sur la croissance de l'aéroport.

La mise à l'enquête a provoqué des oppositions notamment de la part de l'ARAG (association des riverains de l'aéroport de Genève mais aussi des communes membres l'ATCR-AIG\* et de centaines de particuliers pour qui l'adoption d'un nouveau bruit admissible engendre des conséquences plus que fâcheuses sur la constructibilité et la valeur marchande de leur terrain.

Les communes sont donc également largement impliquées: **au Conseil municipal du 7 octobre**, le Maire de Versoix, M. Cédric Lambert, a présenté les impacts pour sa ville lors de la séance du Conseil municipal. Il a rappelé les incidences des courbes de bruit sur la population: les 1868 personnes actuellement touchées passeraient à 3137 selon prévision 2022. L'incidence des courbes de bruit et du bruit admissible 2019 sur les projets de développement à Versoix représente une augmentation de 77,9% des surfaces territoriales concernées.

**Fait remarquable, le Conseil Municipal de Versoix a voté à l'unanimité, tous partis confondus, l'opposition élaborée par l'ACTR-AIG\* et son envoi aux auteurs de la mise à l'enquête: l'OFAC (confédération), Genève-Aéroport et aux autorités cantonales. On applaudit!**

**C'est sur des questions de gouvernance de l'aéroport que se profile maintenant la votation du 24 novembre 2019 sur l'initiative 163 de la CARPE\*\* et sur son Contre-**

**projet du Grand Conseil et du Conseil d'Etat!**

**Quel Aéroport voulons-nous?** Dans la réalité le vote du 24 novembre 2019 porte sur 4 alinéas qui diffèrent légèrement d'un nouvel article constitutionnel. Trouvez les différences et leur portée pour notre l'avenir. Cf tableau ci-dessous.

**L'Initiative demande que les communes riveraines soient prises en compte, que le développement soit plus équilibré** et ne se fasse pas au détriment du climat et des riverains. Du côté "OUI" à l'initiative 163" ce sont les habitants de l'ensemble du canton de Genève et leurs voisins qui respirent la pollution du kérosène détaxé (peut-être sans s'en rendre compte), alors que les nuisances sont davantage présentes, bruyantes et péjorantes pour les 100'000 habitants de la rive droite qui ne souhaitent pas subir un survol chaque 90 secondes.

**Le contre-projet ne change pas la situation actuelle**, comme le permet le PSIA, il laisse tout le pouvoir au Conseil d'Etat qui nomme le Conseil d'administration de l'Aéroport (un représentant par parti, tenu au secret par cette fonction!) sous couvert d'efficacité (dont on voit où elle mène!). Du côté "OUI au Contre-Projet" on ne jure que par le poumon économique que l'aéroport incarne et ses retombées financières.

La campagne a été lancée depuis la mi-octobre, fourbissant les arguments chiffrés sur fond de courbes hypothétiques, de prévisions économiques partielles et de conséquences climatiques incontournables. Même le Conseiller d'Etat Serge Dal Busco a véhiculé des inexactitudes le 12 octobre (TdG). La CARPE s'emploie à rectifier les erreurs et les fake news sur son site <http://Initiative-aeroport.ch>

De son côté, l'ACTR-AIG\* qui représente les autorités des communes riveraines de l'Aéroport, **énonce six bonnes raisons pour voter OUI à l'initiative et NON au Contre-projet** (Détails sous <http://www.initiative163.ch>):

- 1- Un aéroport, mais pas à n'importe quel prix.
- 2- A l'horizon 2030 : un mouvement toutes les 90 secondes.
- 3- Des nuisances qui créent l'exclusion (ségrégation) territoriale.
- 4- Des nuisances qui atteignent gravement la santé des riverains.
- 5- Le non-respect des lois environnementales.
- 6- Un nécessaire partenariat avec les communes.

Selon l'ATCR-AIG ... (Détails sous <http://www.initiative163.ch>)

"Le contre-projet n'apporte rien. Au contraire, il fige dans la Constitution la situation actuelle, insatisfaisante. Alors que le plan de développement de l'aéroport vise avant tout une augmentation linéaire des passagers jusqu'à 25 millions en 2030, le contre-projet ne permet pas la limitation des nuisances par des mesures pertinentes.

L'initiative 163 « pour un pilotage démocratique de l'aéroport » est donc plus nécessaire que jamais. L'initiative apporte des réponses, alors que le contre-projet est inefficace."

Voir Tableau arguments ATCR ci-contre.

**En conclusion, les électeurs et électrices des communes riveraines sont invités à voter massivement le 24 novembre sur cette importante question.**

*Pierre Dupanloup*

\* L'ACTR-AIG représente 26 communes (dont au nord: BELLEVUE, COLLEX-BOSSY, GENTHOD, PREGNY CHAMBESY, VERSOIX; au sud : AIRE-LA-VILLE, AVULLY, AVUSY, CARTIGNY, CHANCY, DARDAGNY, MEYRIN, SATIGNY, VERNIER), 2 cantons (COPPET, MIES TANNAY) et 2 départements français - 7 communes de l'AIN et 2 de Haute-Savoie (CHENSUR LEMAN et NERNIER) soit 146'827 habitants. Elle oeuvre pour le respect des normes environnementales et la préservation du cadre de vie de la population.

\*\* CARPE Coordination régionale pour un Aéroport urbain, Respectueux de la Population et de l'Environnement.

**À L'INITIATIVE POUR UN PILOTAGE DÉMOCRATIQUE DE L'AÉROPORT DE GENÈVE.**

**NON AU CONTRE-PROJET** [initiative-aeroport.ch](http://initiative-aeroport.ch)

Cette affiche est publiée par l'Association de Défense du quartier Molard Fayards (ADMF) qui souhaite, comme vous, limiter la croissance des nuisances du trafic aérien.

## Tableau arguments ATCR

OUI	OUI	OUI
Si l'initiative est acceptée, la limitation des nuisances fera partie de l'action de l'Etat dans ses décisions relatives à l'aéroport.	Si l'initiative est acceptée, les autres politiques publiques seront respectées, en particulier la santé, l'aménagement du territoire et l'environnement.	Si l'initiative est acceptée, la concertation sera étendue, pour permettre un débat démocratique sur la planification de l'aéroport en intégrant les communes.
<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>
Alors que le contre-projet donne la priorité à la qualité de la desserte au détriment de l'environnement et de la qualité de vie (article 2).	Alors que le contre-projet, s'il mentionne la limitation des nuisances, la conditionne directement à des intérêts économiques non définis (article 3).	Alors que le contre-projet laisse le gouvernement piloter seul ses rapports avec l'aéroport (article 4).

## Les courbes de bruit 2030 ...



**... vraies ou fausses!**

**Le 24 novembre prochain, les Genevois seront amenés à se prononcer sur l'initiative pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève.** Dans ce cadre, l'aéroport met en avant de nombreux chiffres et un jargon qu'il convient de mettre en perspective.

En 2017 l'aéroport a élaboré un scénario pour le trafic aérien à Genève en 2019, basé sur les mêmes typologies d'avions qu'en 2016, mais prévoyant une augmentation des mouvements, en particulier des vols de nuit (+14,5%), dont l'importance est primordiale dans le calcul des courbes de bruit. De ce scénario a découlé ce qui, dans le PSIA, est nommé « courbe de bruit plafond ». Or, comme

confirmé par M. Schneider, directeur de l'aéroport, lors de la séance publique du 9 octobre à Genthod, le nombre de vols de nuit a en réalité peu augmenté depuis 2016, voire même baissé – ce dont les riverains peuvent évidemment se réjouir, mais qui implique aussi que cette courbe dite plafond est nettement trop grande!

Lors de cette même réunion, le directeur a présenté la courbe de bruit prévue pour 2022, qui deviendra le nouveau bruit admissible et, partant, le nouveau cadastre du bruit pour Genève (déterminant notamment en matière d'octroi d'autorisations de construire). Dans la mesure où le scénario sur lequel se fonde cette courbe 2022 présente les mêmes faiblesses que celui élaboré pour 2019, on peut craindre qu'elle aussi soit trop grande.

Ne serait-il pas préférable d'attendre la fin 2019 pour construire un scénario 2022 crédible, basé sur le trafic effectif de cette année et prenant en compte l'utilisation progressive d'avions plus modernes, moins bruyants et moins polluants,

afin d'arriver à une courbe de bruit admissible (et donc un nouveau cadastre du bruit) plus réaliste?

Il n'est guère crédible de penser qu'un aéroport qui n'a pas pu prédire correctement l'évolution des mouvements pendant une période de 3 ans (2016-2019) puisse correctement estimer la courbe de bruit en 2030, référencée par le PSIA comme courbe cible 2030, et qui a été utilisée pour affirmer que le bruit de l'aviation en 2030 sera similaire à celle de l'année 2009 (à population constante!). Comment inclure dans l'évolution les facteurs imprévisibles comme, par exemple l'influence de l'échauffement planétaire, le choix des présidents (dictateurs?) dans quelques pays importants, un éventuel collapse dans le prix des actions, l'effet du BREXIT, les changements d'horaires quand quelques pays européens abandonnent l'heure d'été.

**Les chiffres, parfois, embrument les gens.**

*Mike Gérard*

Texte de l'initiative 163	Texte du contre-projet (CP)	Commentaires Verts
1 L'aéroport international de Genève est un établissement de droit public.	Genève Aéroport est un établissement autonome de droit public.	Les deux propositions sont équivalentes, le caractère public et autonome de l'AIG est de plus déjà inscrit dans la loi sur l'aéroport (LAIG)
2 Dans le cadre défini par la Confédération et les limites de ses compétences, l'Etat tient compte du caractère urbain de l'aéroport et recherche un équilibre entre son importance pour la vie économique, sociale et culturelle et la limitation des nuisances pour la population et l'environnement.	Dans le cadre défini par la Confédération et les limites de ses compétences, l'Etat veille à ce que la qualité de la desserte aérienne réponde aux besoins de la population, des entreprises et de la Genève internationale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IN vise la recherche d'un équilibre entre les besoins en mobilité et leurs impacts.</li> <li>• CP introduit la notion de qualité censée contrebalancer la quantité, mais rien ne la définit.</li> <li>• Répondre aux besoins de la population et de l'économie « poursuit la croissance actuelle.</li> <li>• La PLR a indiqué « il n'est pas opportun de mentionner la limitation des nuisances », il considère que le plan d'aménagement PSIA suffit (courbe bruit).</li> </ul>
3 L'Etat prend en particulier toutes les mesures adéquates pour limiter les nuisances dues au trafic aérien, notamment le bruit, les pollutions atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre et pour mettre en œuvre les principes d'accomplissement des tâches publiques définies dans la présente Constitution, de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire et de promotion de la santé.	L'Etat prend les mesures adéquates pour limiter les nuisances dues au trafic aérien, dans le respect du droit supérieur, tout en visant un équilibre entre les enjeux économiques, le développement des emplois et les exigences d'un développement durable en accord avec sa mission.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IN et CP donnent à l'Etat la responsabilité à l'Etat de prendre des mesures pour limiter les nuisances.</li> <li>• Mais dans le CP, les aspects environnemental et sanitaire sont minimisés, puisqu'il donne la prédominance à la dimension économique du développement durable.</li> <li>• IN fait le lien avec les politiques publiques impactées par le trafic aérien pour tenir compte de son impact global.</li> <li>• CP réduit volontairement le volet environnemental du développement durable. C'est la croissance qui prime.</li> </ul>
4 L'aéroport de Genève rend compte aux autorités cantonales et communales de la façon dont les objectifs prioritaires sont planifiés puis mis en œuvre au regard des limites définies par la Confédération. Il soumet en particulier régulièrement au Grand Conseil pour approbation un rapport relatif aux actions entreprises et principaux objectifs à moyen et long terme.	Genève Aéroport rend compte aux autorités cantonales de la façon dont les objectifs prioritaires sont planifiés, puis mis en œuvre en lien avec la Confédération. Au début de la législature, une convention d'objectifs est signée entre le Conseil d'Etat et Genève Aéroport.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IN renforce la position des autorités cantonales et communales, prévoit des objectifs et un "reporting".</li> <li>• CP n'apporte rien, mais ancre dans la Constitution la Convention d'objectifs qui existe déjà et qui n'est aucunement satisfaisante.</li> <li>• Il considère comme suffisant que les communes riveraines soient associées dans le Conseil d'administration et supprime le contrôle du Grand Conseil.</li> <li>• Les représentant-e-s Verts qui se sont succédé au Conseil d'administration ont témoigné du fait de leur position est très minoritaire et peu écoutée.</li> </ul>



EXPO «JOYAUX DU PATRIMOINE VERSOISIEN» GALERIE DU BOLÉRO

Du samedi 2 novembre au dimanche 15 décembre Vernissage le samedi 2 novembre de 11h à 13h Partie officielle à 11h30

Pour finir en beauté le programme d'expositions de 2019, nous vous proposons une exposition autour du patrimoine bâti versoisien. Une production du Service de la culture de la Ville de Versoix avec la collaboration du Service de l'office du patrimoine et des sites, le Département du territoire, la République et canton de Genève, du Service de l'urbanisme (Versoix) et de l'Association patrimoine versoisien.

Exposition du samedi 2 novembre au dimanche 15 décembre 2019 Du mardi au dimanche, 14h-18h Entrée libre



«ALBERT THOMAS VOYAGE» GALERIE DU BOLÉRO

Samedi 2 novembre à 20h30 Théâtre et conférence

1919 / 2019 : Le Bureau International du Travail fête ses 100 ans !

Le 31 octobre 1928, Albert Thomas, premier Directeur Général du BIT, débute un voyage en Orient qui durera plusieurs mois. Ce voyage émaillé d'aventures, de visites, de rencontres, Albert Thomas nous le raconte.

Il dicte à Gaston Dubourg, son secrétaire sténographe, disserte avec Edward J. Phelan, chef de la Division diplomatique. Dans ces trains qui les mènent de Berlin à Moscou, de la Manchourie à Pékin, de Nankin à Shanghai et de Tokyo à Kobe, ces hommes nous livrent le BIT. !

Une production Théâtre Les 50, coproduction Opéra Éclaté, Il était une fois une marionnette.

Entrée libre, dans la mesure des places disponibles.



CONCERT VOIXPLURIELLES GALERIE DU BOLÉRO

Dimanche 3 novembre à 17h

L'ensemble vocal féminin VoixpluriElles est né en décembre 2004 à Versoix, sous la direction de Laura Fontana.

Il est composé de 19 chanteuses de la région de Versoix, toutes folles de musique et amoureuses de la voix. VoixpluriElles ne s'identifie pas dans un seul style musical. Son goût pour l'art vocal et choral en particulier, le conduit à l'étude de musiques de styles, époques et origines variés. Chaque nouveau projet offre la possibilité aux chanteuses de se former à une vocalité nouvelle, à un travail de scène et de présence corporelle conséquent.

Le programme du dimanche 3 novembre a pour thème les musiques du monde. De l'Afrique en passant par l'Amérique du Sud aux chansons slaves, corses et israéliennes.

Ce concert est donné en soutien à l'organisation suisse d'aide à l'enfance, Terre des Hommes.

Entrée libre



HISTOIRES À PARTAGER BIBLIOTHÈQUE DU BOLÉRO

Mercredi 6 novembre 11h et 15h

Les bibliothécaires raconteront des histoires, à 11h et 15h, les premiers mercredis du mois.

Dès 5 ans, entrée libre



BÉBÉ BOUQUINE ! BIBLIOTHÈQUE DU BOLÉRO

Mercredi 13 novembre à 10h

Accueil des tout-petits en famille pour un moment de découverte du livre ! Un tapis, des livres, des coussins, une comptine et le voyage commence...

Avec l'Accueil Enfants/Parents.

Entrée libre



VIDÉO DE PRÉSENTATION DE LA VILLE DE VERSOIX WWW.VERSOIX.CH

Visionnez la vidéo de présentation de la ville sur www.versoix.ch

L'occasion de vous promener à la campagne et en ville en quelques minutes. Cette vidéo vous permettra de (re)découvrir un large panel des nombreuses activités versoisiennes et de vibrer au travers d'émotions fortes.



11e FESTIVAL DE GUITARE AULA DES COLOMBIÈRES SALLE ADRIEN-LACHENAL GALERIE DU BOLÉRO

Du vendredi 8 au dimanche 10 novembre 2019

Cette 11e édition du Festival de Versoix s'enrichit de concerts en journée et d'une soirée cinéma.

Le Festival s'ouvre vendredi 8 novembre à 19h00 à l'Aula des Colombières avec un concert de Cueva Flamenca et, à 20h30, la projection du film « Impulso » opéré par Ciné Versoix. Ce film d'Emilio Belmonte, primé au festival de Madrid, nous plonge dans la création du spectacle en gestation Caída del Cielo de la danseuse et chorégraphe Rocío Molina. Cette artiste réinvente le flamenco avec liberté. Une éblouissante immersion !

Samedi 9 novembre deux concerts sont proposés afin de toucher un large public. Le Duo Augusto Vismara & Georgio Mirto se produit sur la scène du Boléro à 17h00. Irina Kulikova, première artiste féminine programmée dans le festival, ouvre le concert à la Salle Adrien Lachenal à 20h30. Elle est suivie par le SoloDuo, duo de guitare Lorenzo Micheli & Matteo Mela.

Concert en matinée le dimanche 10 novembre à 11h00 avec Johann Smith au Boléro. Nous retrouvons la Salle Lachenal à 17h00 avec L'Orchestre de chambre de Versoix et les guitares d'Alessio Nebiolo et Giorgio Mirto.

Ce festival est en entrée libre dans la mesure des places disponibles. Cela confirme la volonté de la Ville de Versoix de proposer des événements artistiques accessibles à tous.



HOURRA ! SALLE ADRIEN-LACHENAL

Samedi 23 novembre 2019

Spectacle de danse

7 danseurs, 7 tableaux, 8 musiques et des milliers de raisons d'être transportés.

Hourra ! c'est un voyage qui nous emmène dans foules d'univers, du jazz inspiré de Tigran Hamasyan aux percussions persanes de Madjid Khaladj en passant par les rythmes enivrants de l'américain Steve Reich.

De la danse, toujours de la danse, danse de soleil et de pluie, danse d'amour et de vol d'oiseaux, danse qui soit : longue vie aux danseurs ! Hourra ! C'est une danse qui se divise et se multiplie dans un même élan dont chacun s'empare à sa façon avec jubilation, comme si l'unité naissait de tous les regards, des regards des danseurs comme des regards des spectateurs. Vitalité d'une danse qui ne meurt jamais !

C'est une danse des métamorphoses où les désirs pluriels se bousculent, où l'émotion met en mouvement. Un fruit à partager avec tous !

Spectacle samedi 23 novembre, horaire à venir



SAMEDI DU PARTAGE GENÈVE

Vendredi 22 et samedi 23 novembre

La prochaine récolte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène en faveur des personnes vivant dans la précarité aura lieu à Genève les 22 et 23 novembre 2019 dans une centaine de supermarchés.



CONSEIL MUNICIPAL MAISON DU CHARRON

Lundi 25 novembre dès 20h - Ouvert au public



ROUTE DE SUISSE ET CHANTIERS COMMUNAUX SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE DU 14 OCTOBRE AULA DES COLOMBIÈRES

Les mois à venir marqueront la dernière étape du chantier de requalification de la route de Suisse, de la rampe de la gare à la route de Sauverny.

Les techniciens de l'Etat de Genève en charge du projet ont présenté les spécificités de cette dernière étape de chantier et ont répondu aux questions des habitants venus assister à la dernière séance d'information publique relative à ce chantier d'une durée totale de trois ans.

En seconde partie de soirée, Monsieur Lambert, Maire de Versoix, a développé les projets communaux, entrepris en parallèle du chantier de la route de Suisse. Ainsi, le choix des arbres, l'éclairage public et la fontaine destinés à une installation prochaine à la place du Bourg ont été présentés. L'occasion également d'aborder la future transformation des Anciens bains, qui permettront, dès l'été 2020, de profiter des joies du lac avec plus de confort.

Retrouvez les présentations projetées lors de cette séance et plus d'informations au sujet des travaux sur www.versoix.ch



## LES NOUVEAUX HABITANTS DE VERSOIX ONT ÉTÉ OFFICIELLEMENT ACCUEILLIS

Pour la première fois, la Ville de Versoix organisait une cérémonie d'accueil pour rencontrer les nouveaux habitants de la commune, arrivés au cours des deux dernières années.

120 personnes (dont 33 enfants) ont profité d'un moment festif avec de nombreuses activités proposées dans le bâtiment communal du Boléro. Après un accueil enthousiaste dans le hall, les participants ont progressivement rejoint la galerie pour assister à la partie officielle.

Suite aux discours de bienvenue du Maire, M. Lambert, de la Vice-Maire, Mme Enhas, ainsi que du canton via le Délégué cantonal à l'intégration, M. Nicolas Roguet, a eu lieu la première projection publique de la nouvelle vidéo présentant la Ville.

Pendant l'apéritif, 18 stands étaient là pour informer la population sur les nombreuses prestations à sa disposition à Versoix, aussi bien auprès de l'administration communale que des associations versoisiennes.

Une semaine plus tard, une visite de la ville a rassemblé 23 nouveaux habitants dont 7 enfants. Mme Enhas (Conseillère administrative), Mme Serey Nansi (chargée du projet) et Monsieur Trummer (chef du service des bâtiments) étaient accompagnés de quatre associations d'habitants. Le parcours, d'une durée d'environ 2 heures, leur a permis de leur faire découvrir le parc de la Mairie, la plage de la Bécassine, le parc du Molard, la place du Bourg, la Maison de projet et la place de la gare avec son marché hebdomadaire. L'escapade s'est conclue au Boléro autour d'un apéritif qui a laissé place aux échanges, voyant naître des liens entre nouveaux et anciens versoisiens.



120 personnes (dont 33 enfants) ont profité d'un moment festif avec de nombreuses activités proposées dans le bâtiment communal du Boléro.

## LES SENIORS DE VERSOIX MIS À L'HONNEUR LE TEMPS D'UN APRÈS-MIDI

Organisée par le Service Social-Jeunesse de la Ville de Versoix, la célébration des jubilaires de Versoix, devenue presque une tradition dans la commune, a réuni plus de 100 participants. Neuf nonagénaires, une centenaire, douze couples fêtant leurs 50 ans de mariage et trois couples leurs 60 ans d'union étaient invités à passer un moment festif, entourés de leurs proches.



© Pierre Dupanloup

Les Autorités communales et le Président du Conseil municipal se sont adressés à l'assemblée afin de féliciter chacun des invités pour les richesses et les valeurs transmises aux jeunes générations.

Le Service Social-Jeunesse de la Ville de Versoix s'est pleinement investi dans l'organisation de cet événement, faisant également recours à l'appui de 7 jeunes gens (actuellement suivi par la Forge) pour la mise en place, le service et le rangement. Des paniers garnis de produits locaux provenant de la boutique « Au coin de ma rue » et un pot de miel récolté par la commune de Versoix ont été offerts aux aînés.

## SORTIR PROGRESSIVEMENT DE L'ÉNERGIE FOSSILE : SOLAIRE ET POMPE À CHALEUR SONT INSTALLÉS AVEC DÉTERMINATION À VERSOIX

Saviez-vous que l'immeuble de la Voirie, l'école Ami-Argand, le hangar et la chaufferie à bois d'Ecogia sont couverts de près de 2100 mètres carrés de panneaux solaires photovoltaïques ? Ensemble, ces installations produisent plus de 30000 kWh d'électricité par année, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 130 ménages de deux personnes pendant une année, chauffage non compris.



La bâtiment de la voirie a été équipé en panneaux thermiques et solaires en juin 2013.

En plus de cette électricité, les toits publics versoisiens fournissent de la chaleur au travers de panneaux solaires thermiques. Cela permet le chauffage de l'eau à la Villa Argand, à l'Espace de vie enfantine, à la Voirie et au Centre sportif. Les bassins de la piscine sont aussi partiellement chauffés grâce à cette énergie, gratuite et renouvelable.

Fidèle à sa politique de développement durable, Versoix chauffe aussi bon nombre de bâtiments en puisant de l'énergie dans le sol ou en recyclant ses forêts. Ainsi, l'école Ami-Argand est chauffée par une pompe à chaleur alimentée par l'eau du sous-sol. Ecogia est chauffée au bois. Le Boléro est chauffé ou rafraîchi (en fonction des saisons) par une pompe alimentée par l'eau du lac.

Systématiquement, les projets en cours de réalisation ou d'études intègrent une production d'énergie renouvelable. Une pompe à chaleur est prévue sur le site de l'Ancienne préfecture, alors que des études sont menées pour augmenter la production d'électricité par les toits, que ce soit à Bon-Séjour, à Montfleury, Lachenal ou au centre sportif. Sitôt qu'un nouvel aménagement est prévu, sitôt que cela est possible en fonction des conditions particulières de l'endroit (toit, arbres, etc...), le Conseil administratif fait investir, ceci depuis plusieurs années, dans la production d'énergie propre. Versoix prend ainsi durablement en compte les questions liées à la consommation d'énergie.

## CAMBRIOLAGES : PRÉVENTION ET CONSEILS POUR S'EN PRÉMUNIR

Afin de lutter contre les cambriolages, souvent en recrudescence au moment du passage à l'heure d'hiver, la Police municipale de Versoix effectue des contrôles ciblés sur l'ensemble de la commune.



Pour limiter les risques de cambriolage, souvent facilités par certaines négligences ou imprudence, elle recommande de décourager les malfaiteurs en prenant quelques précautions.

- Faites installer un dispositif de protection dans votre logement. Contactez votre assureur ; il saura vous guider vers les systèmes les plus performants
- Les logements situés au rez-de-chaussée sont particulièrement vulnérables. Pensez à fermer vos stores ou à équiper vos fenêtres de barreaux et de vitres anti-effractions
- La porte est l'entrée privilégiée par les cambrioleurs: contrôlez-en l'état. Une serrure multipoints, un verrou de haute sécurité apportent généralement une bonne protection
- Ne claquez jamais votre porte sans la fermer à clé et ne quittez pas votre domicile sans fermer les fenêtres
- Simulez une présence en enclenchant la télévision, la radio en laissant une lumière allumée
- Si vous remarquez une personne au comportement suspect, contactez immédiatement la Police municipale 022 775 66 99 ou la Police cantonale.

### Horaires de la réception de la Mairie

Lundi - Mardi - Jeudi : de 8h à 12h et de 14h à 16h30

Mercredi: de 8h à 17h (horaire continu)

Vendredi: de 8h à 12h et de 13h à 15h30

## Versoix fête les 30 ans ...

**... de la Convention internationale des droits de l'enfant !**

Le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la

Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant.

Ce texte fait de l'enfant, de 0 à 18 ans, un sujet de droit. A ce jour, tous les Etats, à l'exception des Etats-Unis, ont ratifié ce texte. La Suisse l'a fait en 1997.

Le Rado et la Villa Yoyo ont souhaité marquer cet important anniversaire!

Ils invitent petits et grands à les rejoindre sous une grande tente montée à la place de la Gare de Versoix,

**le mercredi 20 novembre à 11h30**

Venez nombreux !

**Au programme :**

Des animations surprises et de la musique dès 11h

Un gâteau d'anniversaire

De la magie avec Patrick Waltrick à 13h

**Attention ! Chacun et chacune est prié-e d'apporter son pique-nique !**

Celles et ceux qui le souhaitent pourront ensuite se joindre aux enfants et jeunes du Rado et de la Villa Yoyo pour se rendre, en train, dès 14h, à la place des Nations où des animations, spectacles et une aventure grandeur nature sur les droits de l'enfant sont organisés par l'Association 30 ans des Droits de l'Enfant et ses partenaires !

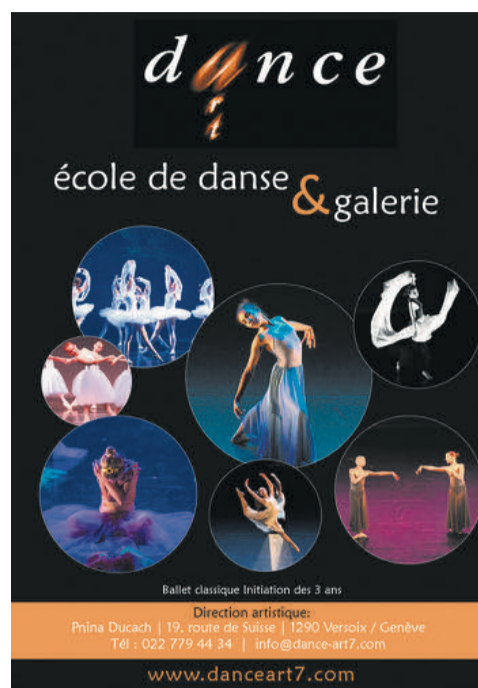
Pour plus d'infos concernant la Place des Nations : <https://childrightshub.org/>

*Francine Koch*



**Vous avez payé votre cotisation, MERCI Mais peut-être avez-vous oublié le numéro de notre compte postal! Alors voici le code : CCP 12-16757-3**

## Dance-Art fête 20 ans à Versoix



de Genève où elle a enseigné.

Son rêve était d'ouvrir son école, afin de pouvoir être libre d'appliquer sa pédagogie, emplie de discipline et humour. Tisser des liens personnels, tant avec ses élèves que leurs parents, est indispensable dit-elle les yeux pétillants. Elle tient à ce que son établissement soit un lieu de rencontre pour que les élèves puissent se sentir suffisamment

**Il y a tout juste vingt ans, Pnina Ducach a fondé son école Dance-Art à Versoix.**

Transformer les locaux d'un garage pour les rendre conviviaux a été le premier défi, relevé avec grâce par cette danseuse professionnelle. Une grande salle de cours avec miroirs, espace indispensable, et un lieu d'accueil à l'étage où élèves et parents peuvent attendre confortablement en jouant, avançant les devoirs en sirotant un sirop ou un café.

Pnina Ducach est une professionnelle. Elle a commencé à s'initier à la danse classique dès l'âge de 5 ans et n'a plus arrêté, tant cette activité la passionne. Son amour pour cet art l'a conduite à l'Ecole Rudra de Béjart à Bruxelles, puis à l'Opéra de Hambourg avant de pratiquer à New York. Elle est arrivée à Montreux, avant de jeter son dévolu pour le canton

proposer leur "pas de deux" lors du spectacle annuel. Place à l'initiative, l'imagination et au sens des responsabilités puisque ces projets, bien que suivis de près, permettent à certaines de venir s'entraîner en dehors des heures de cours.

Quatre-vingts élèves, de 3 à 18 ans viennent régulièrement parfaire leurs connaissances et s'entraîner. La danse est une discipline qui développe l'équilibre, bien sûr, mais aussi la musique, la coordination, la confiance en soi, le respect et tant d'autres qualités utiles pour le mieux-vivre. Pour les plus jeunes, une séance par semaine suffit, mais rapidement, il faut venir plus régulièrement si l'on désire atteindre un bon niveau. Certaines sont là cinq fois par semaine tant elles sont passionnées. Dance-Art est leur deuxième maison. Si d'aventure

un contretemps empêche de venir une fois, il est possible de remplacer la séance par une autre.

Après quatre ou cinq ans, le corps est préparé pour se lancer sur les pointes. Le but ultime des élèves qui travaillent énormément pour l'atteindre. Quelle fierté de se sentir voler ainsi, un sentiment de liberté.

Pnina Ducach forme tant les filles que les garçons. Toutefois, elle constate que cette activité attire surtout des danseuses. Elle a eu un élève qui a même suivi les classes sportives du CO pour pouvoir continuer la danse au niveau qu'il voulait atteindre. Il va sans dire que les ballets ont aussi besoin d'hommes pour monter leur spectacle. Vous avez dit égalité ?

20 ans. Une génération dit Pnina Ducach ! Elle reçoit régulièrement des nouvelles de ses "filles" qui ont quitté la région pour étudier ou danser ailleurs. Elle pense que son école est idéalement située au bord de la route Suisse, même si actuellement l'accès est compliqué par les travaux.

A ce propos, elle regrette que les habitants aient délaissé Versoix-Bourg, parce que l'ambiance y est agréable et que les commerçants s'efforcent à y mettre de la vie.

Au premier pas de la danse...

**Plus d'info sur**  
[www.danceart7.com](http://www.danceart7.com)  
[info@dance-art7.com](mailto:info@dance-art7.com)  
**022 779 44 34**

*Anne-Lise Berger-Bapst*

## Courriers de lecteurs-trices : A vos plumes !

Plusieurs lecteurs nous ont déjà envoyé leurs idées et commentaires en vue des élections municipales du printemps prochain.

Des améliorations, propositions ou critiques que nous commenterons dans le prochain numéro.

Ceux qui n'ont pas encore eu le temps de s'exprimer sont priés de réagir d'ici le 17 novembre

afin que nous puissions en tenir compte dans le résumé que nous comptons publier en décembre.

**Tous les sujets sont les bienvenus!**

Sport, culture, nature, social toutes générations confondues, mobilité, travaux, urbanisme, bref tout ce que la Ville de Versoix offre (ou pas encore) comme service à la population.

**A vos plumes !**

Par e-mail à [info@versoix-region.ch](mailto:info@versoix-region.ch)

ou par courrier à

Versoix Région - Case postale 515 - 1290 Versoix.

**Merci d'avance !**

*La Rédaction*



## Félicitations ...

L'article de M. Dupanloup résume parfaitement la situation et doit représenter l'avis de bien des Versoisiens ! Félicitations.

Oui, une belle occlusion des artères...cérébrales de nos concepteurs bureaucrates

cantonaux genevois avec probablement la bénédiction de l'Office fédéral de la circulation...

*Delaloye Pierre Versoix*

## Le béton ... quel bonheur !



La municipalité de Versoix a trouvé une recette très spéciale pour lutter contre le changement climatique !

Planter des arbres et végétaliser les places ? Mais non !

Plutôt le bétonnage à outrance!

Et donc abattage des arbres, élimination de la végétation, etc.

Un exemple évident d'écologie et de vision du futur !

Si vous voulez tester par vous-mêmes, vous pourrez vous rendre à la superbe ( !!! ) petite

place qui vient de naître suite aux travaux de la route de Suisse et à la construction de ces magnifiques bâtiments blancs décorés de plastique vert (une horreur esthétique qui n'aurait pas pu être pire), à côté du chantier naval.

Ce dernier sera également détruit, avec tous les splendides arbres (y compris le cèdre) de la parcelle, pour continuer à construire et bétonner (entre Route Suisse, Pont-Céard et Pré-Colomb).

Cette petite place aurait pu être un endroit idyllique, avec des arbres (au moins 5), des plantes et de l'herbe mais aussi des bancs pour permettre aux gens de s'asseoir, de profiter de l'ombre et peut-être d'échanger quelques mots.

Mais non ! On a préféré un espace minéralisé et vide, avec seulement deux arbres dont la base des troncs a été recouverte avec des plaques de fer ... parce que planter de l'herbe ou des fleurs n'aurait peut-être pas été écologique...

Avec la disparition du chantier naval, l'abattage des arbres, il y aura de nouveaux cubes de béton avec de nouvelles petites places dévitalisées !

Que dire? Il paraît que nos politiciens préfèrent aider le réchauffement climatique plutôt que de le combattre ....

*Letizia Pampana*

## Attention ça pique !



Suite à l'article de Madame Daniela Domingues parue dans le courrier de lectrices et de lecteurs, article que j'approuve totalement, j'y ajouterai en plus que l'état de la végétation bordant le canal est dans un état déplorable.

Quant au petit canal, il a disparu au milieu de la broussaille d'herbes et d'orties géants...

Alors que faire ?

*André Fellay*

## Panneaux explicites pour éviter les petites incivilités

Madame, Monsieur.

Avant tout, je tiens à vous remercier de cette opportunité offerte pour exprimer nos idées, mais également saluer tous les responsables à l'initiative des travaux effectués durant ces dernières années, et qui ont amélioré grandement la qualité de vie à Versoix.

A l'heure de l'écologie, et en regardant de plus près, Versoix est malheureusement victime de plein de petites incivilités répétées qui, soit par négligence, par manque d'éducation, ou d'informations, polluent le bien être du quotidien : beaucoup de mégots jetés à terre ou dans les bacs à fleurs alors que des

cendriers sont à proximité; papiers, emballages et bouteilles en plastique ou en verre, ou autres canettes abandonnées un peu partout; sans parler des déchets sauvages laissés assez souvent aux points de collecte... etc.

Alors, serait-il possible d'avoir des panneaux placés en hauteur pour être bien visible sans être détruit, sur lesquels des messages courts mais explicites, concernant les déchets, y seraient inscrits.

L'expérience a été réalisée à Vevey pour "la fête des vigneron" où malgré la foule, l'endroit resta propre, et dont les messages étaient plus ou moins les

suivants: un mégot pollue 4m3 de terre ou 500 litres d'eau / ne jetez pas vos déchets n'importe où, des poubelles sont près de vous /...etc.

Éventuellement en faisant participer les écoliers de Versoix à la formulation de ces messages, cela pourrait faire prendre conscience de l'environnement à certains et ce, dès le plus jeune âge.

Encore merci à vous en espérant que mes remarques porteront ses fruits, pour une ville agréable qui le mérite bien.

Amicalement.

*F.Boisseau*

## La petite enfance de Versoix grandit...

### ... et se réorganise

Ca y est, c'est officiel ! Dès le 1er novembre 2019, au 54 Grand-Montfleury, des locaux flambant neufs accueilleront le jardin d'enfants et l'accueil parents-enfants, qui quittent l'espace de vie infantine des Vers à Soie. Ceci permettra à cette structure d'augmenter les places de crèche, toujours très sollicitées par les familles.

Comme nous vous l'annoncions dans le Versoix Région de juin dernier, le Conseil municipal a entériné, le 15 avril 2019, la création de 24 nouvelles places de crèche, pour la rentrée scolaire 2019. C'est ce vote, très positif pour la Commune, qui a entraîné cette rotation de locaux.

Le jardin d'enfants de Montfleury offrira ainsi 16 places d'accueil le matin de 8h à 12h et l'après-midi de 13h30 à 17h30 (excepté le mercredi et les vacances scolaires). Il y reste quelques places pour des enfants de 3-4 ans !

L'accueil parents-enfants sera ouvert, lui, les mercredis après-midi de 14h à 16h30 et les samedis matin de 9h à 11h30 (excepté les vacances scolaires).

Cet espace particulier vise à faciliter les rencontres et les échanges entre les familles qui le fréquentent, pour certaines, de manière très assidue, pour d'autres, de façon plus ponctuelle.

On y accueille les petits dès leur naissance jusqu'à l'entrée à l'école, qu'ils fréquentent ou non une structure préscolaire le reste du temps.

La seule règle est qu'au moins un adulte (le papa, la maman, les grands-parents, une nounou, etc...) accompagne l'enfant et reste avec lui.

Animé par des professionnels de la petite enfance, ce temps d'accueil est libre et anonyme : pas besoin de déclarer son identité ; pas besoin de s'inscrire. On ne demande qu'une participation financière symbolique de CHF 1.- par enfant.

Dans le cadre des horaires d'ouverture, on vient et on repart quand on veut; on peut jouer seul ou à plusieurs; on peut chanter, écouter des histoires; on peut tout simplement ne rien faire et juste se poser parmi les autres si on le souhaite. On peut aussi discuter, partager ses expériences de parents, découvrir que l'on n'est pas seul à rencontrer telle ou telle difficulté dans l'éducation de ses enfants....

Alors, n'hésitez pas à franchir les portes de cet espace qui place le temps de la rencontre, du plaisir et de l'écoute au cœur de sa mission !

Pour tout renseignement complémentaire, les parents peuvent s'adresser au secrétariat de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance:

022 775 13 00

ou sur [eve-versoix.ch](http://eve-versoix.ch)

Adresse du jardin d'enfants et de l'accueil parents-enfants : 54, ch. Grand-Montfleury

Francine Koch

## La Ludo ouverte un samedi par mois!



Depuis qu'elle est installée dans l'Ancienne-Préfecture rénovée, la Ludothèque remporte un très grand succès. De nombreuses nouvelles familles s'y sont inscrites, en moyenne quatre par semaines ! Il arrive très souvent que toutes les tables soient utilisées pour jouer et que, de la salle des "petits", résonnent des éclats de rires lors de premiers pas dans la vie. Le but de créer un lieu ludique convivial est atteint. Ne reste qu'à le développer !

Le comité est bien conscient que les horaires ne sont pas pratiques pour les parents qui jonglent avec des agendas déjà bien remplis et les amateurs de jeux qui travaillent à plein-temps. Pour leur permettre d'aussi bénéficier des prestations de la

Ludothèque, il a décidé d'ouvrir un samedi par mois, histoire d'offrir un supplément de lieu et temps ludiques. Ainsi, les samedis 2 novembre, 7 décembre, 11 janvier, 1er février, 7 mars, 4 avril, 9 mai et 6 juin, il sera possible de venir découvrir les 1200 jeux, en emprunter et jouer, de 10h à midi.

Le but des ludothécaires, à terme, est d'offrir des ouvertures encore plus fréquentes, à l'image

de sa soeur jumelle qu'est la bibliothèque, puisque toutes les deux donnent accès à des biens culturels.

Toutefois, l'activité est assurée par quelques salariées, qui effectuent bien plus d'heures que ce que leurs contrats ne stipulent, et une bonne part de bénévolat de plus en plus difficile à trouver.

Le public doit savoir que, durant l'année 2018, plus de 1'000 heures ont été effectuées gratuitement pour assurer tant les ouvertures que le travail de fond, soit

l'équivalent de 25 semaines à plein temps!

C'est la raison pour laquelle une demande d'augmentation de la subvention a été déposée à la Mairie.

Bienvenue à tous les amateurs de jeux les samedis précités, et bien sûr aussi tous les mardis et jeudis scolaires de 15h30 à 18h45 !

Plus d'infos sur [www.ludoversoix.ch](http://www.ludoversoix.ch)

Anne-Lise Berger-Bapst  
Photos : Cornelia Gobat



## Journée radieuse de solidarité des enfants avec le Sénégal



**Marche de l'espoir à Genève :** Ce dimanche 13 octobre à Genève, la 28e Marche de l'espoir organisée par Terre des Hommes Suisse a rassemblé près de 12'000 personnes, dont plus de 4000 participant-e-s sponsorisé-e-s par leur entourage.

Sur une boucle de 6 kilomètres entre la Rotonde du Quai

du Mont-Blanc et le jardin botanique, les familles ont parcouru des kilomètres en solidarité avec d'autres enfants défavorisés, cette année notamment du Sénégal.

La défense de leurs droits à la protection et à l'éducation, ainsi que celui de leur participation, ont été les moteurs de cette journée festive.

Le succès renouvelé de cet événement de solidarité est dû au travail réalisé dans les écoles de Genève et de France voisine, durant les semaines qui précèdent.

Cette année, près de 32'000 enfants ont participé à des présentations interactives: un conte illustré pour les petits, des vidéos et débats avec les plus grands.

Vous trouverez plus d'informations sur [www.marchedesespoir.ch](http://www.marchedesespoir.ch)

Contacts Mme Souad von Allmen - chargée d'information 076 616 35 10 ou 022 737 36 52 ou [s.vonallmen@terredeshommesuisse.ch](mailto:s.vonallmen@terredeshommesuisse.ch)

Anne-Lise Berger-Bapst  
Photo : [www.terredeshommesuisse.ch](http://www.terredeshommesuisse.ch)

## APEV : Recherche de bénévoles



Pour que l'APEV (Association des Parents d'Elèves des Ecoles primaires de Versoix) puisse continuer ses engagements et ses activités, il est nécessaire que de nouvelles personnes s'engagent au sein du comité.

Tous les parents ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans une école primaire publique de Versoix peuvent être membre de l'association et s'investir au comité. Lorsque le dernier enfant quitte l'école primaire, les parents ne peuvent donc plus être actifs. Cela implique un renouvellement régulier des membres.

Les personnes actuelles sont dans ce cas. Afin que les activités de l'association perdurent, il est nécessaire que de nouveaux parents s'annoncent dès maintenant. La transition sera ainsi facilitée. S'engager consiste à être actif bénévolement au sein du comité. Contribuer à la mise en place de diverses activités, ateliers et événements scolaires pendant l'année.

L'APEV participe également à diverses séances d'instances participatives telles que les directions des écoles, l'Assemblée des délégués de la FAPEO (organisation faitière des APE) ou les séances communales intergénérationnelles (DPIG).

Les compétences de chacun au sein du comité aideront à son fonctionnement et participeront à enrichir la vie de l'association.

Actuellement le comité a besoin de renouveler son équipe afin d'anticiper la relève.

Il est également nécessaire et obligatoire que toutes les écoles soient représentées lors des instances participatives.

L'APEV a besoin de vous ! [www.apev.ch](http://www.apev.ch)

Pour l'Apev,  
Sarah Courtois Blanchard

## Quatres activités à ne pas louper au RADO au mois de novembre

**SAMEDI 9 NOVEMBRE**  
Soirée dansante dès 25 ans 21H-2H

**COULEUR LATINO**

ENTREE CHF 5.-

DJ Mathieu  
DJ Vadi

NEW GALAXY - 4, ch. des Colombières 1290 Versoix

Entrée gratuite  
Tout public

Hosted by *Sticuss MC*

**GALAXY BATTLE DJ**

Samedi 16 novembre 2019  
13H - 19H

Jurys :  
DJ Green Giant  
DJ Ronia / DJ Score  
DJ Vincz Lee

Places limitées  
Inscriptions (dès 16 ans) par mail jusqu'au 1er novembre  
[galaxybattledj@gmail.com](mailto:galaxybattledj@gmail.com)

Prix à gagner!

NEW GALAXY  
Ch. des Colombières 4  
1298 Versoix

AUDIOSOURCE

21<sup>e</sup> édition du festival

**FILMARcito**  
en Amérique Latina  
Genève

15/11  
01/12

Mercredi 27 novembre 2019  
Au Radis, ch. Versoix-la-Ville 9  
15h - Entrée libre

Pour les 12 - 17 ans

**DISCO AU GALAXY**

SAMEDI 23 NOVEMBRE  
19H - 22H

4, ch. des Colombières 1290 Versoix

# 14 Un après-midi jubilatoire pour fêter nos anciens



Famille Maria et Antonio ZINZERI

## Noces d'Or



Geneviève et Kurt WYSS



La famille de Josette et Jean-Paul AMIET



Mireille et Francis SNOECKX



Famille de Françoise et Rocco MONDADA



Lena et Jean-Pierre MOLL



Madeleine et Edgar JASTROW



Hélène et Marcel NAVARRO bien secondés



Famille de Irène et Claudio MASSARENTI



Marlyse et Alain André BOURGUIGNON



Maya et Ilan MARCUS

## Centenaire



La famille de Maria et Joao FERNANDES (qui fêtent leurs nocés d'or) entourant Madame Klara Ida VUILLÉ (centenaire)

En ce début d'octobre, la commune de Versoix offrait un après-midi gustatif à ses concitoyens fêtant leur nonantième anniversaire, aux centenaires et aux couples célébrant leurs nocés d'Or ou de Diamant.

Les petits fours et autres gâteries salées, réalisés par les artisans locaux, ont su parfaitement satisfaire le palais des convives et le vin, sans couler à flot, les a désaltérés avec bonheur. Un bref discours de Madame Enhas et un joli panier garni

par l'équipe du Fil de l'eau ont agrémenté cet après-midi. Les photos vous donnent un aperçu de tous les convives ayant accepté cette invitation communale.

Michel Jaeggli

## Organisateurs

Et comme le dit un certain Johann Schneider-Ammann « le rire, c'est bon pour la santé ! »



Cédric LAMBERT (Maire), Ornella ENHAS (Vice-Maire), Sean SIDLER (président du Conseil Municipal) et Antonio ANGELO (Président de la commission sociale)



Toute l'équipe d'animation de ce bel après-midi

## Noces de diamant



Famille Josette et Léonard POUILLY



Famille d'Angela et Francesco FRATIANNI



Simone et Denis SAVOY

## Nonagénaires



Alexander BAUMANN, bien entouré



Alice MARQUIS



Bianca TREUVEY GENC



La famille d'Alice KNOBLAUCH



Joanna PEROTTI



Famille de Suzanne et Hubert MARCHAL



Maria MEDANA



Paulette BERTIN

## Laura Cazador co-réalise les Insoumises

La poignée de main est ferme et chaleureuse, le regard pénétrant, le sourire naturel et les gestes tout en rondeur.

**Laura Cazador est une enfant de Versoix, née en 1983.**

Ses racines sont en elle : le lac, la forêt et la cabine de projection du Ciné Versoix où, tous les vendredis, elle accompagnait son père (Marc Houvet), grand cinéphile de qui elle tient sa passion pour le cinéma.

A cette époque, on passait des films 35 mm. Laura se souvient des bruits et des odeurs associés à ces séances auxquelles elle n'assistait toute petite qu'à condition que les films soient adaptés à son âge !

Sa maturité en poche, elle accompagne son père, en 2002, à Cuba. Ils sont invités par Fernando Perez, le co-réalisateur d'Insoumises. Et là, une sorte de coup de foudre pour ce pays qui, à ce moment-là, vit une sorte de démocratisation du cinéma, avec

un mouvement de cinéastes qui se lancent dans le numérique.

Enchantée par ce qu'elle a perçu et senti de ce pays, elle y retourne, seule cette fois, en 2003. Elle y passe 2 ans, y étudie le cinéma, la dramaturgie et rejoint un collectif des jeunes cinéastes.

Lorsqu'elle revient en Suisse, en 2006, c'est avec son mari cubain, lui-même producteur, et son premier enfant (elle en a aujourd'hui trois !). Confronté à la pénurie de logement, le jeune couple revient vivre quelques temps dans la famille de Laura, à Versoix. Laura se lance alors dans la coordination du festival Filmar en Amérique latina tout en continuant de s'intéresser au cinéma et en particulier au scénario.

Avec son mari, ils lancent l'association Instant-tanné Prod. Ce collectif cherche à mettre les moyens de productions audiovisuels entre les mains des

jeunes afin de les inciter à créer leurs propres images, mais aussi à développer leur sens critique. Cette activité socio-culturelle se fait entre autres en partenariat avec la FASE et Ecole et Quartier.

2010, nouveau départ pour Cuba afin de travailler sur le sujet « Insoumises » dont elle a entendu parler lors de son 2e séjour sur l'île.

"Insoumises" est une fiction qui s'inspire de l'histoire incroyable, mais vraie d'Henriette Faber, une lausannoise partie à Cuba au début du XIXème siècle. Vêtue en homme pour pouvoir exercer la médecine, profession alors interdite aux femmes, elle tombe amoureuse de Juana, une jeune femme pauvre des environs. Leur mariage ainsi que l'affirmation de ses convictions anti-esclavagistes sont le début de sérieux ennuis.

Parce qu'elle préfère ne pas se lancer seule pour un premier long-métrage de fiction dans un

film historique, en espagnol, qui plus est dans un pays qui n'est pas tout à fait le sien, Laura propose à Fernando Perez d'écrire et de co-réaliser « Insoumises ».

La fiction s'impose aux réalisateurs parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'éléments historiques sur lesquels s'appuyer, en particulier sur la vie intime d'Henriette Faber à Cuba.

Et, ce qui intéresse Laura et Fernando avant tout, c'est d'extraire l'essence du personnage d'Henriette Faber et de mettre en avant l'aspect transgressif de son destin, qui a un écho contemporain évident. Comment cette femme a-t-elle eu le courage de s'opposer à l'ordre établi, pour suivre ses propres valeurs ?

Le film est sorti en décembre 2018 à la Havane où il a été primé à trois reprises. Il a fait partie des sélections officielles de nombreux festivals, en



Amérique latine, mais aussi en Europe, à New-York, et en Suisse (FIFDH). Au moment où cet article est écrit, il passe pour la 7e semaine consécutive au cinéma Nord-Sud à Genève et bénéficie d'un très bon accueil du public. La présentation d'un film, et de celui-ci en particulier, fait partie des moments importants de son travail, avance la réalisatrice.

Mais son évidence, c'est le cinéma. Elle aime la créativité, la dimension collective et de partage du grand écran. Elle est convaincue qu'il contribue, à sa manière, à entretenir ces liens sociaux, hélas mis à mal dans notre société à tendance individualiste...

*Francine Koch*

**Insoumises sera présenté à Ciné Versoix le samedi 16 novembre prochain, en présence de sa réalisatrice.**

## Débats citoyens à Cinéversoix

**Dans le cadre de sa programmation d'octobre CinéVersoix a organisé deux débats-citoyens.**

**Le premier a eu lieu le 4 après la projection du film-documentaire québécois "La Terre vue du coeur", dans lequel la beauté de notre planète est magnifiée par l'astrophysicien Hubert Reeves et d'une dizaine d'autres scientifiques. Tout en soulignant que notre planète est de plus en plus menacée par le réchauffement climatique, la déforestation, l'énorme problème des déchets en plastique jetés dans l'océan, les lacs et les rivières, la perte de la biodiversité.**

Selon l'intervenant Dominique Bourg, philosophe et professeur à l'université de Lausanne, qui a mené le débat, il faut réconcilier l'économie avec l'écologie. Il estime que nous sommes en extrêmes. Selon lui, il faut entamer une guerre contre nos habitudes comme consommateurs (uniformité des fruits et légumes au supermarché, gaspillage alimentaire, mobilité etc.). Il faut surtout un grand changement économique et social au niveau global qui semble difficile à mettre en œuvre pour plusieurs raisons. Il nous rappelle que la Déclaration de Rio sur l'environnement de 1992 défend le droit souverain des pays en développement de ne prendre aucune mesure législative efficace en matière d'environnement qui leur imposerait un coût économique et social injustifié ou une restriction déguisée aux échanges internationaux.

En réponse à une question du public, Dominique Bourg relève que selon la Commission européenne, le transport aérien est à l'origine d'environ 3% des émissions totales de gaz à effet de serre de l'UE, et de plus de

2% des émissions mondiales. En Suisse, cette proportion s'élève à 10%. L'industrie textile avec 1,2 milliard de tonnes de gaz à effet de serre émis chaque année, soit plus que l'ensemble des émissions des transports maritimes et aériens, est la deuxième industrie la plus polluante au monde après celle du pétrole.

Que faire alors ? Comme suggéré par le public et le titre même du documentaire, il faudra miser sur l'intelligence du cœur et de la raison pour se reconnecter avec la nature et préserver la biodiversité et avoir des comportements plus durables car le combat contre les multinationales et les grands lobbies économiques sera de longue haleine.

**Le deuxième débat a eu lieu le 14 après le film français "La Vie scolaire", une chronique d'une année de scolarité au collège des Franch-Moisins dans le 93, l'un des départements les plus sinistrés de la banlieue parisienne du point de vue de l'intégration et de la cohésion sociale. Les deux réalisateurs ont réussi à nous montrer avec humour et tendresse des sujets graves, tels que le décrochage scolaire, le manque de respect aux adultes, les problèmes d'addiction chez les adolescents.**

**Est-ce que la situation représentée dans le film, y compris le système de punitions, peut être comparée à celle de Genève ou de Versoix ?**

Les deux intervenantes au débat, Ileana Cassara, travailleuse sociale au Cycle de Colombières et Veronique Tobler, psychologue-thérapeute privée, précisent que, dans le canton de Genève chaque Cycle a une équipe formée de

5 professionnels très qualifiés et formés, notamment deux psychologues, une infirmière scolaire, un-e conseiller-e en orientation et un-e assistant-e sociale, pendant les heures de l'école. Cela a un coût assez élevé et c'est pour cela qu'en France pour les mêmes tâches on engage du personnel sans une qualification particulière avec des résultats probablement peu satisfaisants.

Madame Cassara souligne aussi que l'important est le lien que l'on peut créer avec un-e élève et qui permet de garder les élèves difficiles ou démotivés à l'école. Parfois c'est le parcours scolaire qui n'est pas adapté à une minorité pour différentes raisons (situations familiales difficiles, scolarité de base hors de Suisse, le français peu maîtrisé, absence des parents qui travaillent trop, etc.).

D'ailleurs, le dispositif actuel au Cycle (en place depuis 2011) avec trois regroupements par niveaux dès la 9e n'est pas entièrement satisfaisant car il renforce les inégalités sociales entre les élèves.

Justement, il y a quelques jours, la cheffe du DIP, Anne Émery-Torracinta, a annoncé que "Le système actuel des trois regroupements par niveaux en première année devrait être supprimé au bénéfice d'une certaine mixité." Le DIP va ainsi ouvrir une vaste consultation pour mijoter une nouvelle réforme qui pourrait entrer en vigueur dès 2022.

En règle générale, la psychologue affirme qu'il faut toujours encourager les élèves à gagner de l'estime de soi, comme la protagoniste du film essaie de faire, autrement ils sont perdus. En même temps, on ne peut pas tout résoudre et l'on peut se trouver aussi dans une situation d'impuissance.

Même si le contexte français du film est différent de celui de Genève, le public estime que les élèves du collège de Colombières devraient voir ce film pour discuter de plusieurs thèmes évoqués par les cinéastes.

*Sabrina Lanzavecchia*

## Ciné-concert au temple de Versoix !



**Notre temple est devenu cinéma, à l'ancienne, le temps d'une projection.**

C'est un film muet, Sherlock Junior de Buster Keaton, à la fois drôle et touchant qu'on découvre sur le grand écran, accompagné non pas par une bande-son enregistrée mais d'une improvisation en direct à l'orgue par Nathalie Effenberger, organiste titulaire du temple.

On est conquis par les images, les cascades incroyables (la fameuse scène de la moto !), on oublie le lieu, le temps et ... l'orgue, lorsque des airs connus parviennent à nos oreilles, musique classique ou d'opéra, de film, autres ... qui se suivent, s'enchaînent, pour notre plus grand bonheur. On croit reconnaître Carmen de Bizet, Mon beau sapin, Titanic, Mozart peut-être...

Une véritable réussite !!!

Ce magnifique événement a été rendu possible grâce au soutien du Service de la Culture de la Ville de Versoix que nous remercions chaleureusement.

**Rencontre avec l'organiste Nathalie Effenberger :**

**Pourquoi avoir choisi Sherlock Junior pour le premier Ciné-concert au temple de Versoix ?**

Je voulais un film ni trop long, ni trop court, afin de pouvoir proposer au public un véritable concert, et en même temps avoir en tête tout le déroulement du film. Quand j'ai vu Sherlock Junior, j'ai tout de suite accroché, car ce film, en plus d'être drôle, met en scène beaucoup d'émotions et d'atmosphères différentes. De la tendre scène d'amour à la course poursuite, en passant par le rêve et le suspense, et même par la mise en abîme de mon propre rôle d'accompagnateur, le tout dans un délicieux second degré, ce film est un petit bijou ! Il m'a permis d'explorer différents styles de jeu et d'improvisation et de donner au public une large palette d'atmosphères sonores. Un film très touchant, à voir absolument !

**Comment as-tu composé la musique d'accompagnement du film ?**

En fait, il s'agit de musique improvisée, elle se crée au fur et à mesure que le public découvre le film. Bien sûr, certains passages ont été fixés d'avance, notamment les citations d'autres compositeurs, afin d'être parfaitement en adéquation avec le film. Pour d'autres passages, j'ai anticipé une suite harmonique ou alors un thème, une mélodie, qui ont évolué pendant le concert selon mon humeur du moment ! J'ai déterminé à l'avance quelles seraient les différentes atmosphères propres à chaque scène, ainsi que les registrations (jeux qui déterminent le timbre de l'orgue) que j'allais utiliser pour tel ou tel moment du film.

**Et les enchaînements, comment on fait ?**

C'est là qu'il faut avoir bien dormi ! Même si on connaît le film du bout des doigts, lorsqu'il s'agit d'improvisation, dans mon cas, il y a des jours avec et des jours sans. Lorsqu'on prépare quelques thèmes mélodiques, il faut être prêt à les développer dans toutes les tonalités, car on ne sait jamais où peut nous mener l'inspiration du moment, et puis un thème qui n'est pas trop figé permettra d'accompagner les chutes et les gags du film en temps réel ! L'important selon moi est d'être convaincu par ce que l'on veut dire à travers la musique, sans trop s'accrocher à la formulation car une nouvelle idée peut surgir à tout moment sans être jamais apparue auparavant. C'est ce que j'aime dans l'improvisation, chaque moment est unique !

**50 minutes face au clavier de l'orgue, le dos tourné à l'écran, la synchronisation film/musique était parfaite. Quel est ton secret ?**

J'ai tout simplement le film qui défile sous les yeux en même temps que le public, sur une petite tablette posée sur l'orgue. C'est cela qui tient lieu de partition !

**A quand le prochain ciné-concert ? qu'on puisse le noter dans l'agenda !**

Je pense septembre 2020 ! En attendant, un Festival autour de l'orgue se prépare au temple de Versoix pour les 21-22-23 février 2020 ; récitals solo, duo, match d'improvisation, concours... Le public sera activement invité à participer, cela promet d'être plein de surprises !

*Nathalie Effenberger et Sylvie Serex*



**Avis aux commerçants de la région !**

**Le Versoix-région est le premier à vous soutenir, mais il a besoin de votre soutien aussi. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse ci-dessous afin que votre publicité puisse figurer dans notre journal :**

**info@versoix-region.ch**



## Tennis Club

### Nouvelle saison d'interclub à Versoix

#### Interclub adultes

Comme chaque printemps, les interclubs ont eu lieu sur les courts du TCV.

Notre club a aligné cette année 6 équipes. Chez les dames: 1 équipe actif de Ligue nationale C (LNC) et 1 équipe de 40 ans et plus (40+) en LNB. Chez les hommes: 1 équipe actif 1ère ligue (1L), 1 équipe 45+ (3L) une équipe 55+ (3L) et une 65+ 3L.

C'est donc durant près de 7 semaines de compétition que les rencontres ont eu lieu sur l'ensemble de la Suisse, en général les week ends, hormis les équipes de 65+ dont les rencontres ont lieu durant la semaine.

Cette année le temps a été relativement clément avec peu de matchs renvoyés pour cause de pluie. La philosophie des interclubs met l'accent sur la convivialité et le partage. Bien que les matchs se déroulent

dans un esprit de compétition, les rencontres permettent la rencontre de passionnés de tennis d'autres clubs, cantons et régions linguistiques. Au terme de la partie l'équipe hôte partage un repas avec les visiteurs ce qui donne traditionnellement lieu à de magnifiques moments avec des souvenirs inoubliables.

Quelques résultats pour cette cuvée 2019: Contrairement à l'année dernière, qui a vu l'exploit des 2 équipes dames atteindre la ligue B et C, cette année ces formations ont trouvé leur place dans leurs ligues respectives. L'équipe 40+ a toutefois joué (et perdu) un match de promotion pour la ligue A dans la région de Zurich.

La saison interclub s'est clôturée en beauté par une soirée le 21 juin à notre club house qui a permis aux participants de cette compétition de partager leurs émotions vécues tout au long de cette passionnante saison.

#### Interclub juniors

Chez les juniors, les matchs ont commencé quelques semaines après les adultes. Cette année notre club a aligné 2 équipes de joueurs de moins de 10 ans, 2 équipes en 12 ans et moins et également 2 équipes en 15 ans et moins. Trois équipes se sont qualifiées pour les phases finales qui ont eu lieu durant le mois d'août. Malheureusement les équipes des Eaux-Vives et celle de Bernex ont été plus fortes que nos juniors.

Les Interclubs juniors sont un moyen d'initier les jeunes joueurs à la compétition, de jouer en équipe et de se soutenir dans l'effort. Pour la plupart des joueurs confirmés ces rencontres ont été leur première expérience de match officiel avec toutes les émotions générées durant cet apprentissage.

**Rendez-vous l'année prochaine...**

*Pour le comité, Karim Abid, responsable Interclub, TCV*



## Versoix-athlétisme

### Le Versoix lance sa saison lors de sa Journée du Club !

**Quoi de mieux pour démarrer une année sportive que de rassembler petits et grands autour des valeurs du sport et du partage ?**

C'est une fois de plus l'idée de la journée du club que le Versoix Athlétisme organisait le 5 octobre au Centre Sportif de Versoix. Une journée en 3 étapes.



Le matin tout d'abord, place au travail. Les coaches avaient rassemblé leurs athlètes et convié les parents intéressés pour leur partager le déroulement de la saison 2019/2020 – au programme: planning d'entraînement, planification des stages, anticipation des compétitions d'hiver et d'été, mais aussi échange sur les objectifs et les attentes des coaches en terme de rigueur et de présence.

Le message est clair: si l'on veut atteindre des objectifs ambitieux (j'ai cru lire championnats d'Europe Juniors en Italie et championnats du Monde Juniors au Kenya en été 2020 !) il ne faut rien laisser au hasard.

Ensuite, nous avons eu la chance

d'accueillir deux médecins de la clinique de la Tour à Genève, Maxime Grosclaude, médecin du sport et Guillaume Servant, physiothérapeute.

Nos invités ont passé en revue les pathologies les plus fréquentes des coureurs et la manière avec laquelle ils essaient de prévenir les blessures. Nos athlètes sont désormais avertis, le renforcement musculaire n'est plus seulement une option !

Ensuite, place à la partie ludique – après un échauffement en commun, un concept simple était proposé par nos coaches. En équipe ou en individuel, les parents et leurs enfants devaient se défier sur 5 épreuves complémentaires: lancer de balle, 50 mètres course, lancer

de poids, saut en longueur et 800 mètres course.

Force est de constater que les parents ont largement joué le jeu et que suivre leurs prometteurs enfants n'est plus chose facile.

De quoi prendre de bonnes résolutions pour les grands aussi pour cette année ?

Une fois les épreuves accomplies, venait le temps des récompenses.

Ici il n'était pas question de chrono ou de performance mais les équipes les plus enthousiastes, les plus participatives et méritantes repartaient avec un bon poids de chocolat.

Pour terminer cette journée, VA proposait à chacun de se retrouver autour d'un grand goûter bien mérité – l'occasion aussi de remercier nos coaches et bénévoles pour l'organisation de cette journée et d'échanger sur les objectifs fixés pour cette nouvelle année.

#### Prochain rendez-vous?

L'Assemblée Générale du club qui aura lieu

**le 18 novembre**

et où nous espérons retrouver un maximum de nos 300 membres.

*Romain Jaffouraud*



## Genève Basket

### Une bonne cohésion d'équipe



**La saison a bien commencé pour l'équipe U17 de la Genève Basketball Académie.**

Samedi 5 octobre, la Genève Basketball Académie (GBA) a affronté l'équipe zurichoise des GC Zürich Wildcats dans la superbe et lumineuse salle omnisport du quartier Vergers de Meyrin.

Sur le nouveau parquet souple, l'équipe genevoise a ouvert le score dans les quinze premières secondes avec un tir à 3 points du Céliquote Cameron.

L'équipe zurichoise a riposté cinq secondes plus tard avec un tir lui aussi primé, donnant le ton d'un premier quart où les deux équipes se sont rendu panier pour panier.



Au deuxième quart, la GBA a pris le large grâce à sa rapidité qui lui a permis de compter douze points d'avance à la mi-temps (51-39). Un avantage que les Genevois ont, en dépit d'incohérences défensives, continué à creuser lors de la 4e et dernière période pour finalement l'emporter 105-81.

Le Versoisien Zachary a apporté sa contribution avec deux paniers à trois points tandis que le Céliquote Axel terminait meilleur marqueur de la GBA.

comme le reconnaît le nouvel entraîneur genevois Joshua Landiche: « Pour le premier match de la saison, ça a été difficile. Il faut qu'on mette en place tous nos systèmes de jeu. Mais il y a eu une bonne attitude des joueurs et une bonne cohésion d'équipe. Il y a encore beaucoup de travail pour la saison mais on commence bien, on verra la suite ».

Le président de GBA, Carmelo Laganà, s'est montré très satisfait: « Il y a eu beaucoup plus de cohésion entre les joueurs. Et c'est la première fois qu'on passe les 100 points! Des beaux matches nous attendent ».

Malgré la victoire, il reste beaucoup à faire,

*Sylvia Jampies-Cant*



## FC Versoix

### Le FC Versoix récompensé pour son fair-play

**L'Association cantonale genevoise de football (ACGF) vient de distribuer les prix fair-play de la saison passée.**

**Le FC Versoix s'est classé 5ème des clubs genevois et 226ème au niveau Suisse (sur plus de 750 clubs).**

« C'est un super résultat car nous sommes une grosse structure avec beaucoup de licenciés, ce qui rend encore plus difficile d'obtenir un si bon classement », se réjouit Roberto Paratore, directeur technique du FC Versoix.

**La 1ère équipe du FC Versoix a obtenu le 1er prix du fair-play de la 2ème ligue, tandis que les juniors B2 ont été champion dans leur catégorie.**

Ces deux titres ont été récompensés par un bon d'achat de 2'200 francs par l'ACGF.

« Cet argent va nous permettre d'acheter du matériel pour les équipes juniors, tels que des cônes, des dossards, des ballons, etc. C'est toujours bienvenu pour alléger un peu les finances », explique Roberto Paratore.

Le FC Versoix a aussi reçu 50 ballons de la part de l'ACGF

pour l'organisation de plateaux de football des enfants. Le club a organisé 2 plateaux la saison passée, une sorte de tournoi se déroulant sur une demi-journée pour les écoles de foot du canton de Genève.

Des matchs sont organisés en alternance avec des postes de coordination sportive permettant de familiariser les jeunes joueurs avec la compétition, car à ce niveau, il n'y a pas encore de championnat à proprement parler.

« Ces journées demandent une grosse organisation et une mobilisation importante de bénévoles, cela fait donc plaisir de recevoir un prix pour avoir organisé ces événements », précise le directeur technique du FC Versoix.

Ce bon classement fair-play récompense une politique mise en place par le club depuis plus de 5 ans.

« Nous mettons beaucoup l'accent sur le fair-play lors des formations des entraîneurs. Nous essayons de faire passer le message que le fair-play est plus important que la victoire. Nous faisons aussi signer une charte aux entraîneurs et aux joueurs dans laquelle ils s'engagent

à avoir un comportement respectueux sur et en dehors des terrains », explique Roberto Paratore.

Le fair-play a aussi une importance primordiale pendant le championnat, car en cas d'égalité entre deux équipes, celle qui a les meilleurs points fair-play passe devant au classement.

« Les points fair-play se calculent partout, même là où on ne s'y attendrait pas forcément. Par exemple, si un entraîneur amène la feuille de match à l'arbitre moins d'une heure avant le début de la rencontre, cela « coûte » 5 points de fair-play à l'équipe. De même, un entraîneur qui reçoit un avertissement pendant un match se verra pénalisé au niveau du fair-play. Tous cela est inscrit dans le rapport de l'arbitre pour être ensuite transmis à l'ACGF », détaille Roberto Paratore.

A titre d'exemple, un carton jaune « coûte » entre 5 et 7 points de fair-play selon la faute, tandis qu'un carton rouge, c'est environ 50 points.

Le club qui se retrouve avec le moins de points à la fin de la saison remporte le prix fair-play.

*Quentin Duwel*

**Avis aux sociétés, clubs et autres associations culturelles, sociales ou sportives !**

Si vous souhaitez annoncer une manifestation qui puisse figurer dans nos pages, n'oubliez pas de nous tenir informé avant le 15 du mois à l'adresse ci-dessous :

**info@versoix-region.ch**



## Larguer les amarres pour vaincre le cancer

Voir la vie en rose, malgré un cancer, c'est le but de "r'Ose Transat" menée par l'association "Heureuse qui comme..." Explications à propos d'une croisière pas comme les autres, d'un rêve né au bord du Léman, qui se réalisera sur le dos de l'océan menant à la Martinique.



Apprendre que l'on a une tumeur, c'est comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Le cancer est une maladie qui fait peur. Pour beaucoup, elle rime avec la mort. Cette nouvelle, une femme sur huit est susceptible de l'entendre, puisqu'il s'agit de la statistique officielle du cancer du sein en Suisse. On ne parle même pas de toutes les autres formes possibles de cette maladie qui sont détectées chez des patients dans notre pays.

Tout à coup, on se rend compte que l'on est vulnérable.

Les traitements sont invasifs avec des conséquences plus ou moins définitives selon le type de la tumeur : chirurgie, chimiothérapie, rayons, hormonothérapie sont au menu. Bien évidemment, les effets secondaires sont lourds : cicatrices, brûlures, perte de cheveux, mais aussi de sa féminité, sa libido, du contrôle de sa vie ou de sa confiance en soi. On a surtout l'impression d'être transformé en objet pour le corps médical, de n'être plus personne. Selon l'attitude de certains soignants, cela peut entraîner un traumatisme profond.

Il y a aussi ce sentiment de culpabilité qui hante. Mais pourquoi donc cela m'arrive-t-il ? Qu'ai-je fait de faux pour le provoquer ? Difficile à oublier, quand bien même nul n'est responsable d'une telle calamité. La faute à pas de chance, un hasard de malédiction. Peut-être la pollution ? Un gène ? Il faut absolument chasser ces idées inexacts qui pourrissent la vie déjà compliquée dans de telles périodes. On est victime d'un accident de santé. Point !

Les proches sont aussi mis à rude épreuve : des certitudes s'effondrent, le courage

disparaît. Le quotidien est bousculé. Comment entourer un patient, lui rendre sa confiance, ne pas le blesser ou l'infantiliser ? Comment lui laisser prendre des décisions qui le concernent, l'aimer tout en laissant libre ? Comment l'accompagner dans ce voyage où son corps semble se détruire, les nuits se raccourcissent, les cauchemars et douleurs se multiplient ? Savoir reconnaître et apprécier la personne au delà du changement de son apparence. Maîtriser ses propres craintes... Pas une sinécure, un véritable tremblement de terre !

Pourtant, toujours en Suisse, le cancer du sein est de mieux en mieux soigné. Même si l'400 femmes en décèdent encore chaque année, 88% des patientes en guérissent après 5 ans et ce taux devrait bientôt avoisiner les 90%. 95 à 97% sont en rémission totale après 10 ans quand la maladie est encore à un stade localisé au moment de sa découverte. C'est dire que la médecine, devant cette épidémie, a su évoluer et mieux prendre en charge les personnes touchées, dont d'ailleurs aussi des hommes, même si c'est bien plus rare.

Une fois les traitements lourds

terminés, il faut reprendre le cours de sa vie passablement chamboulée et retrouver la confiance en soi. Il est de notoriété publique que le sport contribue à augmenter la survie globale et à diminuer les rechutes. En effet, une activité physique régulière diminue le taux d'oestrogène et d'insuline, ainsi que les protéines de l'inflammation et des facteurs de croissance. Bouger pour survivre, malgré sa faiblesse et les douleurs récurrentes !

Elisabeth Thorens-Gaud a été touchée par ce fléau en 2016. Elle s'en est sortie, mais a été bien bousculée par sa maladie, ce d'autant plus qu'elle a perdu quatre amis l'année de sa guérison. Il fallait qu'elle se lance dans un projet constructif pour mordre sa vie à pleines dents puisqu'elle en avait (re) découvert sa valeur. Comme elle aime la voile, en septembre 2018, elle a lancé le défi de traverser l'Atlantique avec d'autres femmes qui avaient survécu à la tempête du cancer du sein. Le hasard faisant bien les choses, lors d'un contrôle, elle a proposé à sa médecin, la Dre Carine Clément Wiig, gynécologue, de monter à bord. Celle-ci a immédiatement accepté d'accompagner l'équipage.



Skipper, sponsors, médecins, l'engouement autour de ce projet a été grand et spontané. Le Versoisien Alan Roura est le parrain de cette aventure qu'il trouve folle et personnelle.

Depuis le printemps, les neuf équipières s'entraînent régulièrement pour pouvoir mener à bon port le Lagoon 42, ce magnifique catamaran sur lequel elles vont embarquer. L'aspect sportif est important, mais l'esprit d'équipe, la complicité, le partage de cet instinct de survie le sont plus encore. Tous ces éléments permettront aux navigatrices de tenir le cap et d'aborder leur vie avec une confiance retrouvée lors de leur retour en Suisse.

Après la traversée du désert qu'est la maladie, celle de l'océan pour se reconstruire afin de retrouver l'énergie de la vie.

En novembre, Elisabeth Thorens-Gaud, initiatrice du

projet, Muriel Andrey Favre, skipper, Nicole Strub, seconde, Stéphane Couty, Caroline Ackermann, Francesca Argiroffo, Nadège Schriber, équipières, ainsi que Carine Clément Wiig, médecin à bord, embarqueront pour une croisière sous les alizés qui durera une vingtaine de jours entre les Canaries et la Martinique, soit environ 3'000 milles. Notons que Veronika Bertin est prête à remplacer une équipière si nécessaire.

Notre journal évoquera cette épopée dans les prochains numéros. Une belle aventure à partager pour encourager tous les malades à reprendre le contrôle de leur vie avec leurs envies, forces et sourires. D'ores et déjà bon vent pour cette transat !

Anne-Lise Berger-Bapst  
Photo : Victoria Bosc



## Club nautique

### Fin de saison pour les skieurs versoisens



Kostia Coach

Après avoir porté fièrement les couleurs du Club Nautique de Versoix aux championnats suisses et genevois, les skieurs nautiques sont en vacances, enfin presque.

Fin septembre, certains se sont déplacés sur le joli plan d'eau de Guillaume Morin à Bregnier-Cordon proche de Chambéry, et ils ont bien fait !



Camille Thorens

Camille Thorens et ses filles Elise et Nina en avaient encore sous le pied et dans les bras.

Les filles ont égalé leurs meilleures performances en figures et en slalom, tandis que leur maman battait son record personnel en saut pour l'amener à 22m80.

Anna Dupanloup faisait sa meilleure sortie de l'année en figures avec 4570 points,

pendant qu'Irina Davydova battait son record personnel avec 3690 points.

Un bond de 40m70 a permis à Olivier Cheyroux d'entrer dans la cour des grands en saut.

Début octobre, de l'autre côté du département de l'Ain, à Dommartin en Bresse, Christine Föh et Thomas Cabri réalisaient de belles marques en slalom : 2 bouées 55 km/h et 16 mètres de corde pour Christine, alors que Thomas établissait une belle performance avec 2 bouées 55 km/h et 10m75 de corde.

Pendant les vacances de patates, nos skieurs ont décidé de ne pas les ramasser, mais bien de prolonger leur saison en s'expatriant à l'étranger pour s'entraîner.

La famille Föh Cabri est partie en Floride, alors que les coaches Kostia Kakorych et Jenny, Elena Thomsen-Milakova, Dima et Sina Thomsen, la famille Thorens, Kirs et Janni Wolfisberg se sont déplacés en Espagne chez Xavi Mill Ski



AnnaDupanloup, Figures

School proche de Figueres.

C'est effectivement la dure réalité, les Helvètes n'ayant pas de plan d'eau sur territoire suisse, ils sont obligés de s'expatrier pour s'entraîner et afin d'optimiser les conditions, quand les températures descendent chez nous, nos skieurs nautiques recherchent le soleil et la chaleur plus au sud.

Catherine



OlivierCheyroux, Saut

## Envie de vous "mouiller" pour la bonne cause ?



### Nage glaciale :

#### Marraines et parrains recherchés !

A un mois du lancement de l'initiative de la " Nage Glaciale " organisée par le Corps des Sapeurs Pompiers de Versoix et publiée dans notre édition précédente, où en est on avec la préparation et le parrainage ?

Christèle Stalder, responsable des inscriptions et des entraînements, nous informe que les inscriptions sont maintenant clôturées et qu'il y a même une liste d'attente ! L'initiative a atteint 130 inscrits, âgés de 44 ans en moyenne, avec une composition hétérogène entre participants.

5 entraînements ont déjà eu lieu sur les 11 prévus avec une présence croissante des participants. " Les participants sont très motivés et après la nage on reçoit toujours des retours positifs sur les entraînements et l'initiative. L'atmosphère est très familiale. " nous communique Christèle.

Côté intéressant : il y a même des gens en liste d'attente qui viennent s'entraîner pour être prêts au défi et prioritaires en cas de désistements.

En même temps il ne faut pas oublier que l'objectif de l'initiative est celui de récolter des fonds pour une bonne



cause, celle du Téléthon, et pas seulement celui de la nage glaciale. A l'heure actuelle le côté parrainage est faible et selon le Plt Basilio Curvaia " il faudrait concrétiser son engagement car on n'aimerait pas que la collecte soit au dessous de 13.000 CHF, même si le vrai objectif est de dépasser ce montant et de faire exploser la cagnotte ".

On peut se montrer solidaire à l'initiative de différentes manières le jour même, avant ou juste après, comme rappelé par le Sgtrm Thomas Stalder et le Sapeur Ludovic Maye :

- S'annoncer comme sponsor ;
- Acheter le peluche Josefina la Girafe, mascotte du Téléthon, à 12 CHF ;
- Venir en famille ou avec des amis pour soutenir les participants et manger/boire à la buvette ;
- Aider comme bénévole ;
- Faire un don même sans parrainage aux coordonnées bancaires suivantes :

CCP : 14-237218-9

IBAN : CH43 0900 0000 1423 7218 9

Motif du versement : Nage

Glaciale 2019

Alors venez nombreux et pensez à soutenir les participants, les organisateurs et le Téléthon comme vous le souhaitez le mieux !

Petit rappel : La Nage Glaciale aura lieu le samedi 7 décembre 2019 dès 10 heures, sur la plage de Port-Choiseul.

Plus d'informations sur [www.nageglaciale.ch](http://www.nageglaciale.ch)

Sabrina Lanzavecchia  
Photos: Michel Jaeggli



### Vous souhaitez réagir à un article du Versoix-Région ?

Facile, y a qu'à aller sur de notre site internet et s'exprimer au bas de la page de l'article en question. Notre site : [www.versoix-region.ch](http://www.versoix-region.ch)

Ou alors adresser un mail à notre adresse: [info@versoix-region.ch](mailto:info@versoix-region.ch) . Nous publierons les avis les plus intéressants.

Vous êtes allergiques à internet! envoyez-nous un bon vieux courrier à l'adresse suivante : **Versoix-Région Case postale 515 1290 Versoix**

Au plaisir de vous lire, La rédaction

# Acteur du lien social à Versoix depuis 45 ans

La création d'Ecole et Quartier (EQ) date de 1975. A cette époque, le Département de l'Instruction Publique (DIP) souhaite ouvrir l'accès des bâtiments scolaires à la population dans un esprit de développement de l'offre culturelle. Afin de pouvoir faire vivre cette idée, une association est créée : l'Association pour Ecole & Quartier à Versoix (AEQV), dont la structure est intimement liée au Collège des Colombières. En tant qu'association sans but lucratif, l'Association pour Ecole & Quartier à Versoix propose aujourd'hui plus de 200 cours, ateliers et stages aux habitants de la cité et de la région versoisienne.

**Vous souhaitez soutenir notre action ?**

En devenant membre, vous contribuerez à notre association de plusieurs manières auprès de la population de Versoix et de ses environs. Découvrez tous les bénéfices de nos différents avantages. Plus d'informations sur [www.aeqv.ch](http://www.aeqv.ch)

<b>Membre</b>	<b>Donneur</b>	<b>Adhésif</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Primes</li> <li>- Découvertes - jokers</li> <li>- Découverte de l'école</li> <li>- Remerciements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner et recevoir vos idées, opinions et souhaits</li> <li>- Participer à l'élaboration de projets, propositions et de décisions d'intérêt de Versoix et de ses environs</li> <li>- Donner et recevoir vos idées, opinions et souhaits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tél. 022 380 24 44</li> <li>- <a href="mailto:info@aeqv.ch">info@aeqv.ch</a></li> </ul>

**Ecole & Quartier**  
 Secrétariat  
 Collège des Colombières  
 1200 Versoix  
 4, chemin des Colombières  
 1220 Versoix

Suivez nous aussi sur Facebook & Instagram

Ecole & Quartier



«LE CINÉMA, CE N'EST PAS MONTRER

**Aula des Colombières C'EST DONNER ENVIE DE VOIR. » AGNÈS V.**

**Ven. 1<sup>er</sup> nov. 16:40**

**NEIGE ET LES ARBRES MAGIQUES**  
 4 courts de 4 cinéastes, 2016, France, 51 mn, vf, 4+/4+  
 À la veille des vacances d'été, Prune part en sortie scolaire de fin d'année. Mais une incroyable tempête de neige s'abat sur la ville ! Ce magnifique conte est précédé de trois histoires exquises.

**Ven. 1<sup>er</sup> nov. 20:30**

**VARDA PAR AGNÈS**  
 Agnès Varda, 2019, France, 1h56, vo français st anglais, 16+/16+  
 Autant de visages, villages que Varda conte avec des images insolites de ses tournages. Des plages de bonheur d'une cinéaste des plus inspirées, créatives et mutines. Galvanisant!

**Ven. 8 nov. 20:30**

**IMPULSO**  
 Emilio Belmonte, 2018, Espagne/France, vo espagnol st fr., 4+/10+  
 Éblouissante immersion dans l'acte créateur de la danseuse Rocío Molina qui réinvente le flamenco. Précédé d'un spectacle de La Cueva Flamenca dès 19:00 avec le Festival de Guitare de Versoix. Entrée offerte.

**Ven. 15 nov. 16:40**

**JOUR DE FÊTE**  
 Jacques Tati, 1949, France, 81 mn, vo français 6+/6+  
 Une fête foraine arrive au village. François le facteur distribue les lettres à toute berzingue avec son drôle de vélo qui dévale tout seul les pentes du village ! Un chef-d'œuvre du burlesque !

**Ven. 15 nov. 20:30**

**PAPICHA**  
 Mounia Meddour, 2019, Algérie, 1h45, vo arabe/français st fr., 12+/14+  
 Nedjma, créatrice de robes, ose un défi de mode dans la cité universitaire malgré des islamistes de plus en plus menaçants dans l'Alger des années 90. Une quête incisive d'émancipation !

**Sam. 16 nov. 16:00**

**DONNE-MOI DES AILES**  
 Road-movie de haut vol

**Ven. 15 nov. 20:30**

**YULI**  
 Iciar Bollain, 2019, Cuba/Espagne, 1h55, vo espagnol st fr., 14+/14+  
 La Havane, années 80, Carlos Acosta, (alias Yuli), alors gamin de 10 ans, rejoint la célèbre École Nationale de Ballet de Cuba. Une histoire incroyable d'un descendant d'esclave devenu danseur étoile.

**Ven. 22 nov. 20:30**

**COMPANEROS**  
 Álvaro Brechner, 2019, Uruguay/Espagne, 2h05, vo espagnol st fr., 16+/16+  
 De 1973 à 1985, la dictature militaire détient à l'isolement trois guérilleros (dont Pepe Mujica, deviendra président de l'Uruguay en 2010). Un thriller historique, entre grâce onirique et scènes ubuesques !

**Ven. 29 nov. 16:40**

**L'ENFANT AU GRELOT**  
 Jacques-Rémy Girerd, 2004, France, 52 mn, vo français, 4+/4+  
 Un étrange panier d'osier descend du ciel, avec dedans, un poupon et son grelot. Qui est cet enfant qui parle aux étoiles ? Un magnifique conte de Noël complété par trois histoires d'animaux.

**Sam. 16 nov. 20:30**

**INSUMISAS - INSOUMISES**  
 Laura Cazador, Fernando Pérez, 2019, Cuba/Suisse, 1h35, vo espagnol st fr., 12+/14+  
 1819, Henri Faber, un médecin vaudois, débarque à Baracoa (Cuba) où il soigne riches et pauvres et s'insurge contre l'esclavage. Incarné par une sublime Sylvie Testud ! En présence de Laura Cazador (la co-réalisatrice).

**Sam. 30 nov. 16:00**

**DEMAIN EST À NOUS**  
 Gilles de Maistre, 2019, France, 1h24, vo français, 6+/8+  
 Des enfants engagés contre les inégalités et les injustices: Aïssa en Guinée, Heena en Inde, Kevin et Peter en Bolivie, Arthur en France, Chloe aux USA. L'engagement concret n'a pas d'âge !

**Sam. 16 nov. 18:30**

**BONHEUR À LA CUBAINE !**  
 Festival FILMAR EN AMÉRICA LATINA

**Sam. 16 nov. 20:30**

**PÁJAROS DE VERANO**  
 Ciro Guerra, 2019, Colombie, 2h03, vo espagnol st fr., 16+/16+  
 1970, Rapayet commerce la marijuana avec les USA pour verser l'énorme dot requise par la famille de sa promise. Ce magnifique thriller explore la corruption du peuple Wayuu par les narcos.

**Sam. 16 nov. 20:30**

**DEMAIN EST À NOUS**  
 Festival FILMAR EN AMÉRICA LATINA

**Sam. 30 nov. 18:30**

**ATLANTIQUE**  
 Mati Diop, 2019, Sénégal, 1h44, vo wolof st fr., 16+/16+  
 Tandis que Souleiman et ses potes de chantier exigent leur salaire, son amoureuse Ada est promise à un nouveau riche. Un récit initiatique qui emporte les jeunes de Dakar sur les rives du surnaturel.

**Sam. 30 nov. 20:30**

**ONCE UPON A TIME ...IN HOLLYWOOD**  
 Quentin Tarantino, 2019, USA, 2h41, vo anglais st fr., 16+/16+  
 Rick Dalton (L. Di Caprio) incarne un acteur de western sur le retour, flanqué de sa doublure à tout faire, Rick (B. Pitt). Un hommage jubilatoire et mélancolique à Hollywood en cette année 1969.

**Dim. 1<sup>er</sup> déc. 18:30**

**CHAMBRE 212**  
 Christophe Honoré, 2019, France, 1h26, vo français st anglais, 16+/16+  
 Après une dispute avec son mari, Maria va à l'hôtel avec vue sur le logement conjugal... Durant cette nuit, les amours de jeunesse resurgissent sous forme de fantômes. Une fantaisie conjugale vertigineuse !

**Dim. 1<sup>er</sup> déc. 18:30**

**L'ENFANT AU GRELOT**  
 Jacques-Rémy Girerd, 2004, France, 52 mn, vo français, 4+/4+  
 Un étrange panier d'osier descend du ciel, avec dedans, un poupon et son grelot. Qui est cet enfant qui parle aux étoiles ? Un magnifique conte de Noël complété par trois histoires d'animaux.

**Sam. 30 nov. 20:30**

**ONCE UPON A TIME ...IN HOLLYWOOD**  
 Quentin Tarantino, 2019, USA, 2h41, vo anglais st fr., 16+/16+  
 Rick Dalton (L. Di Caprio) incarne un acteur de western sur le retour, flanqué de sa doublure à tout faire, Rick (B. Pitt). Un hommage jubilatoire et mélancolique à Hollywood en cette année 1969.

**Dim. 1<sup>er</sup> déc. 18:30**

**CHAMBRE 212**  
 Christophe Honoré, 2019, France, 1h26, vo français st anglais, 16+/16+  
 Après une dispute avec son mari, Maria va à l'hôtel avec vue sur le logement conjugal... Durant cette nuit, les amours de jeunesse resurgissent sous forme de fantômes. Une fantaisie conjugale vertigineuse !

**Sam. 30 nov. 20:30**

**ATLANTIQUE**  
 Mati Diop, 2019, Sénégal, 1h44, vo wolof st fr., 16+/16+  
 Tandis que Souleiman et ses potes de chantier exigent leur salaire, son amoureuse Ada est promise à un nouveau riche. Un récit initiatique qui emporte les jeunes de Dakar sur les rives du surnaturel.

**Sam. 30 nov. 18:30**

**DEMAIN EST À NOUS**  
 Gilles de Maistre, 2019, France, 1h24, vo français, 6+/8+  
 Des enfants engagés contre les inégalités et les injustices: Aïssa en Guinée, Heena en Inde, Kevin et Peter en Bolivie, Arthur en France, Chloe aux USA. L'engagement concret n'a pas d'âge !

**Ven. 29 nov. 20:30**

**LES OISEAUX DE PASSAGE**  
 Festival FILMAR EN AMÉRICA LATINA

**Sam. 30 nov. 16:00**

**DEMAIN EST À NOUS**  
 Gilles de Maistre, 2019, France, 1h24, vo français, 6+/8+  
 Des enfants engagés contre les inégalités et les injustices: Aïssa en Guinée, Heena en Inde, Kevin et Peter en Bolivie, Arthur en France, Chloe aux USA. L'engagement concret n'a pas d'âge !

**Sam. 30 nov. 18:30**

**ATLANTIQUE**  
 Mati Diop, 2019, Sénégal, 1h44, vo wolof st fr., 16+/16+  
 Tandis que Souleiman et ses potes de chantier exigent leur salaire, son amoureuse Ada est promise à un nouveau riche. Un récit initiatique qui emporte les jeunes de Dakar sur les rives du surnaturel.

**Sam. 30 nov. 20:30**

**ONCE UPON A TIME ...IN HOLLYWOOD**  
 Quentin Tarantino, 2019, USA, 2h41, vo anglais st fr., 16+/16+  
 Rick Dalton (L. Di Caprio) incarne un acteur de western sur le retour, flanqué de sa doublure à tout faire, Rick (B. Pitt). Un hommage jubilatoire et mélancolique à Hollywood en cette année 1969.

**Dim. 1<sup>er</sup> déc. 18:30**

**CHAMBRE 212**  
 Christophe Honoré, 2019, France, 1h26, vo français st anglais, 16+/16+  
 Après une dispute avec son mari, Maria va à l'hôtel avec vue sur le logement conjugal... Durant cette nuit, les amours de jeunesse resurgissent sous forme de fantômes. Une fantaisie conjugale vertigineuse !

**Sam. 30 nov. 20:30**

**LES OISEAUX DE PASSAGE**  
 Festival FILMAR EN AMÉRICA LATINA

**Sam. 30 nov. 16:00**

**DEMAIN EST À NOUS**  
 Gilles de Maistre, 2019, France, 1h24, vo français, 6+/8+  
 Des enfants engagés contre les inégalités et les injustices: Aïssa en Guinée, Heena en Inde, Kevin et Peter en Bolivie, Arthur en France, Chloe aux USA. L'engagement concret n'a pas d'âge !

**Sam. 30 nov. 18:30**

**ATLANTIQUE**  
 Mati Diop, 2019, Sénégal, 1h44, vo wolof st fr., 16+/16+  
 Tandis que Souleiman et ses potes de chantier exigent leur salaire, son amoureuse Ada est promise à un nouveau riche. Un récit initiatique qui emporte les jeunes de Dakar sur les rives du surnaturel.

**Sam. 30 nov. 20:30**

**ONCE UPON A TIME ...IN HOLLYWOOD**  
 Quentin Tarantino, 2019, USA, 2h41, vo anglais st fr., 16+/16+  
 Rick Dalton (L. Di Caprio) incarne un acteur de western sur le retour, flanqué de sa doublure à tout faire, Rick (B. Pitt). Un hommage jubilatoire et mélancolique à Hollywood en cette année 1969.

**Dim. 1<sup>er</sup> déc. 18:30**

**CHAMBRE 212**  
 Christophe Honoré, 2019, France, 1h26, vo français st anglais, 16+/16+  
 Après une dispute avec son mari, Maria va à l'hôtel avec vue sur le logement conjugal... Durant cette nuit, les amours de jeunesse resurgissent sous forme de fantômes. Une fantaisie conjugale vertigineuse !

Suivez notre actualité sur notre page Facebook et sur le site nouveau [www.cineversoix.ch](http://www.cineversoix.ch)

Indication des âges d'admission :  
 Exemple: 10+/12+ signifie âge légal dès 10 ans, âge suggéré dès 12 ans (abaissés de deux ans si accompagné par un parent adulte)

## Reflet des Concerts du dimanche



A l'occasion du concert de musique classique de ce dimanche 13 octobre, Joëlle Martinez violoncelliste et Thomas Desclaud pianiste concertiste et compositeur ont offert un moment musical très apprécié du public et salué par des applaudissements très nourris.

D'emblée le ton est donné, le public est conquis. Joëlle Martinez et Thomas Desclaud ont été en parfaite connivence avec le répertoire qu'ils avaient

choisi pour ce concert : en ouverture la sonate de Debussy (Violoncelle et piano) suivie des compositeurs «romantiques» Schumann (5 pièces dans le ton populaire, opus 102, violoncelle et piano), Liszt (2e ballade, puis « Légende de Saint-François de Paul marchant sur les flots » piano seul – magnifique interprétation de Thomas Desclaud !), Brahms (1ère sonate pour violoncelle et piano) et en bis une Romance sans paroles pour violoncelle et piano de Mendelssohn.

Leur complicité musicale ainsi

que leur grande aisance dans la maîtrise de leur instrument respectif leur ont permis de faire ressortir tout au long du programme toute une palette de nuances chargées d'émotions, des montées en puissance pour arriver dans des « forte » endiablés revenant progressivement à des séquences les plus douces, plus caressantes.

Dans ces moments d'intensité, la voix du violoncelle qui pouvait alors s'élever dans de magnifiques legatos nous emportait avec lui !

Tout était harmonieux et cela se laissait lire dans leur jeu, dans leur gestuelle respective et dans l'expression de leur visage.

Ces deux artistes vivaient pleinement la musique qu'ils interprétaient. Merci à eux !

*Séverine Fralique-Gardaz  
Photos : Siddiqui*

## Prochain concert classique

A la Galerie du Boléro, 8 ch. J.-B. Vandelle à Versoix  
Entrée libre

**Le dimanche  
24 novembre à 17h**

**le Duo  
flûte de pan et harpe  
Jeanne Gollut et Céline  
Gay des Combes**

**Vous propose le programme  
suivant :**

Jacques Ibert : Entr'acte  
George Bizet : Extraits de Carmen  
Manuel De Falla : Chansons espagnoles  
Deborah Henson : Conant Baroque Flamenco  
Bernard Andrès : Narthex  
Heitor Villa-Lobos : Le chant du



cygne noir

Thème populaire roumain : Joc din Oas

Béla Bartók : Aus Gyergyo

Joseph Molnar : Fantasy on

themes of japanese folk songs

Vittorio Monti : Csardas

Déterminée à accroître le rayonnement de la flûte de pan, Jeanne Gollut a choisi une

voie plus originale et propose un programme varié, allant de la musique baroque aux compositions contemporaines, en passant par le jazz et les musiques populaires, mettant ainsi en valeur cet instrument encore souvent considéré comme exclusivement folklorique.

Céline Gay des Combes partage son temps entre sa carrière de soliste, de chambriste et de pédagogue. La musique de chambre lui tenant très à cœur, elle partage la scène avec ses trois principaux ensembles fixes: le Duo Harpian, le Duo Deux en Harpe, et le duo Eolia avec sa partenaire Jeanne Gollut à la flûte de pan venu compléter cette passion de la musique de chambre afin de faire découvrir à quel point la harpe possède plus d'une corde à son arc, pour la dépeussier de ses clichés et par désir de toucher tout public.

*BSJR  
Photo: artistes*

## Un peu de soleil pour oublier le brouillard de novembre

L'association **Imag'Evasion** convie le public de la région à son traditionnel après-midi Fest'images

**le samedi  
16 novembre  
à la salle  
Lachenal du bas**

Ouverture des portes à 13h30 et début des projections à 14h

**Place à l'évasion en images et en musique, à la découverte de notre vaste monde.**

De la république démocratique du Congo aux USA, les yeux partiront à l'aventure et feront escale dans nos belles prairies de montagne. Des feux d'artifice,

une escapade à Lyon et une destination surprise seront également au programme.

Se rencontrer autour d'un verre, partager ses expériences, se donner envie de parcourir notre la planète, c'est aussi cela Fest'Images.

Notons encore que les boissons et les petites pâtisseries sont gracieusement offertes et qu'une cagnotte est à disposition.

Fin des projections vers 18h. Vous pouvez venir du début à la fin, ou simplement voir une ou deux présentations selon vos envies.

Chacun fait comme bon lui semble.

**Une sortie pour toutes les générations !**

*Anne-Lise Berger Bapst*

## Allez applaudir la MMV



Concert d'automne de la  
Musique Municipale de Versoix  
(avec la participation du petit orchestre)

**Le dimanche 24 novembre à 17h  
à la salle Lachenal**

Entrée libre  
Buvette à l'issue du spectacle

## Une très bonne soirée en perspective



**Une très bonne soirée en perspective :  
Up with People est de retour dans la région !**

**A Nyon  
Au Théâtre de  
Marens  
Les 28 et 29  
novembre  
à 20h**

Après 6 visites dans le canton (3 à Versoix et 3 à Genève), ils reviennent dans la région !

Nyon accueillera une nouvelle troupe de « Up with People » fin novembre et aura le privilège de découvrir pour la première fois dans ses murs cette organisation pétillante et dont l'énergie communicative ne laisse pas de marbre.

A l'heure où la jeunesse s'exprime de plus en plus sur

l'état du monde, Up with People fait figure de pionnier.

Depuis 50 ans et grâce à cette organisation, les jeunes font entendre leur voix au travers du voyage, de la musique, des activités avec la communauté et des rencontres avec les habitants.

Depuis 50 ans, Up with People souffle le message de paix, d'interculturalité, de souci de l'écologie et du respect les uns des autres par le dialogue et le partage.

Ce message est tellement d'actualité !

Laissez-vous porter par l'énergie de ces jeunes qui, tout en participant durant 6 mois à cette tournée, découvre le monde différemment et expérimentent « en direct » ce qu'est le vivre ensemble.

Laissez-vous tenter par une soirée en compagnie de la jeune génération qui devra faire face à des défis que nous n'imaginons pas.

Les entendre, c'est un peu les soutenir.

**Si vous souhaitez vous impliquer d'avantage, peut-être ont-ils encore besoin de trouver des familles d'accueil pour la semaine du 25 novembre au 2 décembre.** Vous pouvez les contacter via : [hostfamily.nyon@gmail.com](mailto:hostfamily.nyon@gmail.com) ou au 077 441 86 90.

**Si vous êtes de la génération de demain et souhaitez voyager avec cette organisation, vous pouvez les contacter via:** [hostfamily.nyon@gmail.com](mailto:hostfamily.nyon@gmail.com) ou au 077 441 86 90.

Le QRcode ici vous transportera quelques minutes dans leur aventure...



Billets: [www.ticketcorner.ch](http://www.ticketcorner.ch)

*Audrey Schnochenburger  
(Alumna 1991)*

## De tout "choeur"

## Flots bleus: gagner le gros lot au loto

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas pour les membres des Flots Bleus. Bien entendu, les activités régulières rythment les semaines, mais il y a de grandes variations sur le thème des bons moments à partager ici ou ailleurs.

**La journée du jeudi 21 novembre sera sans conteste la plus conviviale au local.**

En effet, le repas mensuel y aura lieu à midi, suivi du loto à 14h30 au local. Autant dire qu'on saura joindre le délicieux au ludique dans une ambiance sympathique. Ceux qui voudraient profiter du riz casimir et son dessert sont priés de s'inscrire d'ici le 18 novembre afin que la cuisine puisse s'organiser.

### Sport à gogo

Deux randos auront lieu durant novembre.

**La première le mardi 12 novembre dans les bois du Marchairuz.**

Pour y participer, il suffit de s'annoncer auprès de Jean-Paul Grosjean (022 776 72 14 ou jpbgrosjean@bluewin.ch).

**La seconde sera l'occasion de découvrir la région de Bardonnex avec très peu de dénivelé le vendredi 22 novembre.**

Si l'on désire se joindre à la troupe, il faut contacter Philippe Reday (022 755 37 56 ou philippe.reday@gmail.com). Les amateurs de marche sont priés de réserver les 4 et 5 mars prochains puisqu'une excursion sera organisée à ces dates-là. Les détails suivront.

Rappelons qu'un cours de **Tai Chi a lieu tous les lundis** au club à 14h30. Les intéressés peuvent simplement venir pour comprendre de quoi il retourne.

### Spectacles en tous genres

Un concert de **Gli Angeli** Genève est proposé au Victoria Hall le **dimanche 10 novembre** à 17h.

Ceux qui préfèrent rire pourront profiter de billets de **La Revue les jeudi 14 ou mercredi 27 novembre** à 14h30.

Il sera aussi possible d'aller applaudir la **comédie "Holdup"** au Théâtre de l'Espérance à la même heure le **samedi 23 novembre**.

Pour obtenir les billets de tous ces spectacles, il faut contacter Brigitte Grosjean (079 502 50 30 ou jpbgrosjean@bluewin.ch)

Il faut également savoir que, sur présentation de la carte de membre de l'Association des Flots Bleus, Ciné Versoix offre un prix de faveur de 9.- pour tous ses films.

Bien évidemment, le club est ouvert tous les après-midi entre 14 et 17h. Les lundis et vendredis, on s'y retrouve pour jouer ou rencontrer d'autres membres. Les mardis, place aux arts créatifs et leurs points de rencontre les jeudi 14 et 28 novembre. Les mercredis sont consacrés à l'informatique.

*Anne-Lise Berger-Bapst*



**Association Les Flots Bleus**  
8 rue de l'Industrie  
1290 Versoix  
Tél : 022 755 21 85  
www.flotsbleus-versoix.ch

## Il était une fois Versoix et sa droguerie



**C'est à la Résidence Bon-Séjour où elle habite que Bluette Rose Corbat m'accueille avec un large sourire, du haut de ses tout juste 101 ans.**

Toujours aussi vive, pétillante et élégante. Seules quelques rides supplémentaires et des jambes un peu plus lourdes que par le passé, mais que ses longues balades en forêt ont su préserver!

Née en 1918 à Saint-Imier, elle a, comme ses parents, ses 3 frères et ses 2 sœurs, travaillé dans l'horlogerie jusqu'à ce qu'elle se marie, à 24 ans, et qu'elle se lance dans la droguerie aux côtés de son époux.

C'est en 1945 qu'ils arrivent tous les deux à Versoix et reprennent, d'abord comme gérants, puis comme propriétaires, la droguerie du village, ouverte en 1943, à Versoix-Bourg, le long de la route de Suisse, proche du garage et de la boucherie chevaline. Elle apprend le métier « sur le tas » et seconde activement son mari. Les clients sont nombreux et apprécient cette enseigne où l'on bénéficie de conseils éclairés, notamment en herboristerie et en mycologie, où l'on trouve des produits phytothérapeutiques faits maison et même, dans l'arrière-

boutique, un alambic....

A cette époque, il n'y avait que 2000 habitants à Versoix (600 ménages) et tout le monde se connaissait. La vie était beaucoup plus « relax » et les gens trouvaient toutes les manières de se distraire entre eux. En fin de semaine, la coutume était de faire le tour des cafés-restaurants, d'y boire un verre, bien sûr, mais surtout d'y danser et d'y refaire le monde jusque tard dans la nuit. Les liens étaient là, avec une solidarité certaine.

La Genève Internationale a progressivement amené pas mal de constructions sur le territoire, dont, dans les années 60, le Grand-Montfleury. Le village a commencé à changer, la population a grandi et, avec elle, un certain anonymat. La commune a peu à peu perdu son côté « patricien ». Et la création de l'autoroute a radicalement changé le visage de Versoix.

Au fil du temps, plusieurs cafés ont fermé dont le Buffet de la gare, le Café du chemin de fer ou encore, plus tard, le Bateau Ivre. D'autres se sont ouverts, avec une autre ambiance. A la place de la poste actuelle – qui se trouvait alors en face de la quincaillerie- il y avait l'école du village, avec une magnifique vue sur le lac. Quand il faisait trop froid en hiver, les enfants étaient dispensés de cours parce que les salles y étaient glaciales.

A Versoix-Ville, il y avait quelques usines dont une fabrique de savons et une fonderie.

A Versoix-Bourg, il y avait beaucoup de petits commerces et d'artisans, la chocolaterie Favarger, la Papeterie et la

boulangerie Cartier qui se trouvait alors sur la place de l'Industrie, dans un immeuble aujourd'hui démolé.

A Port-Choiseul, il y avait de grandes propriétés avec des maisons de maître où Bluette Rose Corbat allait très souvent livrer des produits. Certaines fois, on lui offrait un café, d'autres un whisky...qu'il était mal vu de refuser !

Le pensionnat Bon-Séjour existait déjà, mais à la place de la Résidence, il y avait un grand champ et un maraîcher qui faisait de la vente sur place.

Bluette Rose Corbat n'est pas de nature pessimiste ou nostalgique, mais elle s'inquiète quand même de cette forte densification de la commune, qui se fait au détriment d'une certaine qualité de vie et de l'environnement. D'ailleurs, elle pense qu'il faut vraiment faire quelque chose pour le climat. On est allé trop loin, on consomme trop, on gaspille beaucoup.

Aujourd'hui, Bluette Rose Corbat, qui a conduit sa voiture jusqu'à l'âge de 95 ans pour rendre visite à ses enfants en Suisse allemande, ne regrette rien de sa vie. Sauf, peut-être, que son frère, horloger rhailleur, ne soit finalement pas allé faire de l'exportation de montres en Australie. Parce qu'il était prévu qu'elle parte avec lui. Elle aurait aimé se lancer dans cette aventure, découvrir une autre culture...

Le destin l'a amenée à Versoix où, aujourd'hui, elle se sent bien.

Bon anniversaire encore Madame Corbat !

*Francine Koch*

## Elections fédérales :

### Résultats des candidats de la région

**Tout le monde a annoncé une vague verte et elle a bien eu lieu ! A Vert-soi aussi !**

Même que notre ville a une conseillère nationale parmi ses habitants!



Il s'agit de la **Verte Delphine Klopfenstein Broggin** élue avec 20'026 suffrages.

Sur la même liste, sans être élue, Francesca Marchesini Forel est au 10ème rang, avec 1791 voix.

### Un clin d'oeil à Lisa Mazzone!

Non seulement elle a grandi à Versoix, mais a même couvert le Conseil municipal dans nos colonnes plusieurs années durant.

Notre rédaction se rappelle

encore de sa vivacité lors des comités de rédaction. Quels que soient les résultats du 2ème tour pour le Conseil des Etats, elle a déjà son billet pour Berne puisqu'elle est en tête de son parti pour le Conseil national avec 29'154 voix. Ses chances sont grandes pour rejoindre la chambre haute.

### Dans la région

Chez les jeunes socialistes, il faut mentionner Guilhem Kokot qui s'est tant engagé à Versoix avant de déménager en ville de Genève. Il a engrangé 1624 voix.

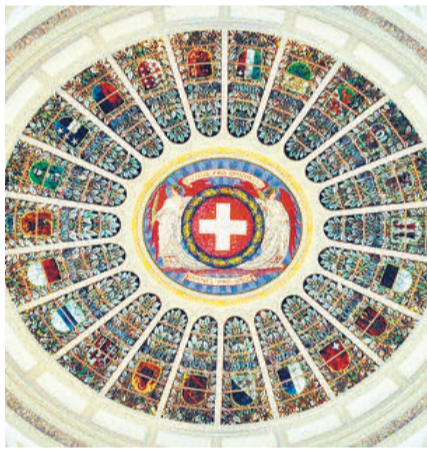
JDC présentait deux candidates de Genthod: Maeva Isch et Julie Udry qui ont obtenu respectivement 604 et 816 voix.

UDC Jeunes a vu Virna Conti de Bellevue obtenir 1740 suffrages.

Toutes ces personnes non élues se sont mises à disposition de leurs partis respectifs pour défendre leurs idées et pris énormément de temps pour débattre et convaincre les électeurs.

Un tout grand merci pour cet engagement sans lequel notre démocratie ne pourrait vivre.

Gageons que l'expérience acquise durant cette campagne leur servira.



Qui sait ? A plus ou moins long terme, ils siègeront peut-être dans un conseil municipal, au Grand-Conseil, et voire plus tard à Berne où ils pourront défendre leurs idées et les concrétiser.



**N'oubliez pas de voter pour le 2ème tour des élections au Conseil des Etats !**

*Anne-Lise Berger-Bapst*

## INFORMATION IMPORTANTE

Vous aimez ce journal, mais vous trouvez qu'il manque des infos que vous connaissez?

Vous habitez la région et vous vous intéressez à la vie sociale, culturelle, sportive ou politique?

Vous aimeriez vous investir dans les activités de la région avec un regard décalé ? Vous aimez écrire ? Comme cela tombe bien !

**Nous avons justement besoin de VOUS pour étoffer notre équipe rédactionnelle afin de mieux couvrir l'actualité de la région.**

Vos avantages ?

Participer à la vie locale en découvrant ses secrets et partager les comités de rédaction mensuels durant lesquels l'information est partagée avec humour et sans tabou.

Un petit défraiement récompense les rédacteurs pour leur prose.

**Intéressé ? Merci de contacter :**

**022 755 26 17 ou 022 779 06 14**

**ou info@versoix-region.ch**

### Gagnez 50 francs à notre concours !

Pour gagner à notre concours, il vous suffit de répondre à la question suivante.

**Mais qui est-ce ?**

#### Un indice :

Elle a bien manié le plateau pour le plaisir des jubilaires

#### Vous voyez de qui il s'agit ?

Alors, remplissez le coupon-réponse et collez-le sur une simple carte postale que vous adressez à :

Versoix-Région  
Case postale 515 - 1290 Versoix  
Avant le 15 du mois

## WHO'S WHO ?



----- Coupon - réponse 293-----

Ma réponse :

.....

.....

N'oubliez pas votre nom et votre adresse:

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

En cas d'égalité, le sort désignera le vainqueur.

## PUBLICITE

### PERMANENCE JURIDIQUE DE VERSOIX

Picot & Associés organise, tous les mardis et jeudis soirs (entre 17h et 20h), une permanence destinée au plus grand nombre (CHF 40.- pour un entretien approfondi d'environ 30 minutes avec l'un des associés de l'Etude).

### PICOT & ASSOCIES

Avocats au Barreau de Genève

100, route de Suisse - 1290 Versoix  
Tél: +41 22 318 56 56 - Fax: +41 22 318 56 50  
www.psea.ch